

# UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À CHICOUTIMI

**RAPPORTS  
DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA LOI  
SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**ÉDITION 2017-2018**

Saguenay  
Octobre 2018

# CONTENU

## LETTRE DE PRÉSENTATION

### **SECTION 1 : Rapports financiers**

- États financiers 2017-2018
- État du traitement des membres du personnel de direction 2017-2018  
Annexe : Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6  
Ressources humaines de l'Université du Québec et de ses établissements

### **SECTION 2 : Rapport sur la performance**

- Indicateurs institutionnels
- Mesures prises pour l'encadrement des étudiants
- Unités de recherche institutionnelles
- Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du gouvernement du Québec – mise en œuvre 2017-2018

### **SECTION 3 : Rapport sur les perspectives de développement**

- Plan stratégique 2013-2018 de l'UQAC
- Plans d'action transitoire – suivi au 1<sup>er</sup> juin 2018

## **LETTRE DE PRÉSENTATION**

Le 19 octobre 2018

Madame Debbie Gendron  
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De la Chevrotière, 18<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**OBJET :** *Rapports de l'Université du Québec à Chicoutimi déposés dans le cadre de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

---

Madame la directrice,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)*, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vous transmet par la présente ses rapports annuels 2017-2018.

Divisé en trois sections intitulées **Rapports financiers**, **Rapport sur la performance** et **Rapport sur les perspectives de développement**, ces rapports font notamment état du nombre d'inscriptions de même que de l'évolution du nombre d'étudiants étrangers qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

La section 1 présente les rapports financiers requis par la Loi 95 comportant diverses données importantes qui sauront vous être utiles dans vos analyses.

L'Université du Québec à Chicoutimi a choisi de placer au cœur de sa mission fondamentale la réussite de ses étudiants. La section 2 met ainsi en relief un résumé des divers moyens mis en œuvre par l'Université pour soutenir la réussite de ses étudiants. Vous retrouverez également dans cette section, les Indicateurs institutionnels propres à l'UQAC. De façon sommaire, il y est indiqué que l'effectif étudiant de l'UQAC pour l'année 2017-2018 s'établissait à 6 751 étudiants (5 154,66 EEETP préliminaire jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre pour l'année 2017-2018) dont 5 188 étudiants au 1<sup>er</sup> cycle et 1 563 étudiants aux cycles supérieurs.

Les données préliminaires du financement total de la recherche pour l'année 2017-2018 indiquent un montant de 16,94 M\$. Notez que selon les données de Research Infosource Inc. 2017, l'Université se situe dans le premier tier des universités canadiennes (27<sup>e</sup> rang) pour les indicateurs cumulés du revenu de recherche et de l'intensité de recherche.

À notre avis, cette performance scientifique témoigne du succès de nos chercheurs auprès des divers organismes subventionnaires prenant appui sur les collaborations soutenues que l'Université entretient depuis plusieurs années auprès de divers partenaires privés, publics et parapublics, tant du milieu régional que national et international. Une présentation des unités de recherche de notre institution pour l'année 2017-2018 fait également état de l'effervescence scientifique présente en nos murs.

.../2

L'Université du Québec à Chicoutimi complète la section « Rapport sur la performance » par un document. Il s'agit du Plan d'action triennal 2016-2017 à 2018-2019 qui a été demandé dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Québec. Vous y retrouverez les sommes engagées en 2017-2018 par l'UQAC pour rencontrer les exigences de ce Plan.

Quant aux perspectives de développement institutionnel contenues à la section 3, elles s'articulent pour cette année à partir du suivi du Plan d'action transitoire 2017-2018 de la nouvelle administration entrée en fonction le 22 juin 2017. Vous retrouverez le format de départ de ce Plan d'action transitoire dans les documents annexés, ainsi que l'état de réalisation au 1<sup>er</sup> juin 2018. Le Plan stratégique 2013-2018 a également été soumis dans le rapport, mais sachez que l'UQAC a entrepris un chantier menant à la production du Plan stratégique 2019-2023, lequel sera accepté par le Conseil d'administration de l'établissement en décembre 2018.

Souhaitant que ces rapports puissent répondre aux attentes du Ministère, nous demeurons disponibles pour vous fournir toute autre information supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

La rectrice,



Nicole Bouchard, Ph. D.

Documents joints

**RAPPORTS FINANCIERS**

- *États financiers 2017-2018*
- *État du traitement des membres du personnel de direction 2017-2018*

**ÉTATS FINANCIERS 2017-2018**

Université du Québec à Chicoutimi

**Systeme d'information financière des universités  
2017-2018**

*Dame RB*

Responsable des ressources financières

*18 septembre 2018*

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	2 780 053	0	0	0	859 845		3 639 898	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	40 057		40 057	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	11 756 815	---	---	---	---		11 756 815	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	447 342	---	---	---	---		447 342	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	11 657 954	2 285 912	2 082 233	0	25 000		16 051 099	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	11 566 512	3 096 239	17 330 743	1 624 397	(33 617 891)	\$	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	176 973	500	0	0	0		177 473	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>26 819 137</b>	<b>13 852 924</b>	<b>5 178 472</b>	<b>17 330 743</b>	<b>2 549 299</b>	<b>(33 617 891)</b>	<b>32 112 684</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 632 433	0	147 166	0	0		1 779 599	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	15 017	0	0	0	19 475 287		19 490 304	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	121 069 081	---	---		121 069 081	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	1 009 648	0	0		1 009 648	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
<b>22</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>28 466 587 \$</b>	<b>13 852 924 \$</b>	<b>127 404 367 \$</b>	<b>17 330 743 \$</b>	<b>22 024 586 \$</b>	<b>(33 617 891) \$</b>	<b>175 461 316 \$</b>	<b>22</b>

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0			\$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	265 049	0	0		265 049	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	13 804 696	550 191	---	0	181 826		14 536 713	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	4 357 459	300 497	1 805 370	3 321 359	0		9 784 685	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 900 644	0	---	---	0		2 900 644	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	10 418 127	0	0	0		10 418 127	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 196 491	0	0		2 196 491	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	16 287 148	0	0	0	17 330 743	(33 617 891)		\$ 33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>37 349 947</b>	<b>11 268 815</b>	<b>4 266 910</b>	<b>3 321 359</b>	<b>17 512 569</b>	<b>(33 617 891)</b>	<b>40 101 709</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	28 082 000	0	0	0	0		28 082 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	3 048 532	0	0		3 048 532	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	107 858 456	---	---		107 858 456	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	528 000	0	0		528 000	39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>65 431 947 \$</b>	<b>11 268 815 \$</b>	<b>115 701 898 \$</b>	<b>3 321 359 \$</b>	<b>17 512 569 \$</b>	<b>(33 617 891) \$</b>	<b>179 618 697 \$</b>	<b>40</b>

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	670 419	2 584 109	0	0	0		3 254 528	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	14 009 384	4 512 017		18 521 401	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(37 635 779)	---	---	---	---		(37 635 779)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	11 702 469	---	---		11 702 469	46
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(36 965 360) \$</b>	<b>2 584 109 \$</b>	<b>11 702 469 \$</b>	<b>14 009 384 \$</b>	<b>4 512 017 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 157 381) \$</b>	<b>47</b>
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>28 466 587 \$</b>	<b>13 852 924 \$</b>	<b>127 404 367 \$</b>	<b>17 330 743 \$</b>	<b>22 024 586 \$</b>	<b>(33 617 891) \$</b>	<b>175 461 316 \$</b>	<b>48</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité (401)	s/o	11 219 380	---	---	---	---	11 219 380	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	1 613 698	---	---	---	---	1 613 698	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	10 784	---	---	---	---	10 784	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	138 870	---	---	---	---	138 870	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	697 401	---	---	---	---	697 401	5	
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	2 024 476	---	---	---	---	2 024 476	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	157 765	---	---	---	---	157 765	7	
<b>8</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>15 862 374</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>15 862 374</b>	<b>8</b>	
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	74 360 744	1 161 140	0	---	---	75 521 884	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	79 088	2 986 311	127 318	0	0	3 192 717	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	1 795 923	4 871 562	308	0	0	6 667 793	11	
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	1 203 201	45 939	0	0	0	1 249 140	12	
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	281 112	---	---	281 112	13	
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	5 667 558	---	---	5 667 558	14	
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---	\$	15	
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 510 206	---	---	1 510 206	16	
17	Autres (533)	s/o	---	---	627 680	---	---	627 680	17	
<b>18</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>77 438 956</b>	<b>9 064 952</b>	<b>8 214 182</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>94 718 090</b>	<b>18</b>	
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	0	0	0	511 668	---	511 668	19	
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	---	\$	20	
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21	
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	260 896	0	0	0	260 896	22	
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	101 182	5 518 334	0	526 341	---	6 145 857	23	
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	---	\$	24	
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25	
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 018 127	---	---	---	(1 018 127)	\$	26	
27	Ventes externes (460)	s/o	9 000 084	1 252 335	3 261	-	12 400	10 268 080	27	
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	4 793	608	0	0	0	5 401	28	
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>10 124 186</b>	<b>7 032 173</b>	<b>3 261</b>	<b>\$</b>	<b>1 050 409</b>	<b>(1 018 127)</b>	<b>17 191 902</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>103 425 516 \$</b>	<b>16 097 125 \$</b>	<b>8 217 443 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 050 409 \$</b>	<b>(1 018 127) \$</b>	<b>127 772 366 \$</b>	<b>30</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	<b>Masses salariales</b>								1	
2	Direction	s/o	3 277 166	0	-	-	-	3 277 166	2	
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	30 758 819	1 111 774	-	-	-	31 870 593	4	
5	Chargés de cours	s/o	10 985 186	0	-	-	-	10 985 186	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	896 202	1 452 197	-	-	-	2 348 399	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	585 992	649 876	-	-	0	1 235 868	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	11 636 187	449 391	-	-	11 160	12 096 738	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	4 711 041	1 164 856	-	-	69 236	5 945 133	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	6 464 719	274 822	-	-	-	6 739 541	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 293 648	13 739	-	-	-	1 307 387	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	14 366 087	1 120 468	-	-	16 225	15 502 780	12	
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>84 975 047</b>	<b>6 237 123</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>96 621</b>	<b>\$</b>	<b>91 308 791</b>	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 075 000	-	-	-	-	1 075 000	14	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	103 620	0	-	-	0	103 620	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	55 583	0	-	-	0	55 583	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	33 043	864 514	-	-	0	897 557	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	175 729	7 039	-	-	0	182 768	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 813 855	1 311 010	-	-	2 739	4 127 604	19	
20	Bourses (735)	s/o	666 623	4 127 560	-	-	672 068	5 466 251	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 965 409	408 303	0	0	176 917	2 550 629	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 775 380	1 229 583	-	-	9 385	3 014 348	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	6 272 428	1 013 804	0	-	63 378	7 349 610	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	364 176	11 929	-	-	0	376 105	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 085 097	176 496	0	-	0	3 261 593	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 162 463	77 028	-	-	0	1 239 491	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	98 105	22 927	-	-	0	121 032	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	1 018 127	-	-	-	(1 018 127)	\$	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	530 576	80 986	287 784	-	0	899 346	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	\$	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	125 328	21 491	161 208	0	1 193	309 220	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	9 316 195	-	-	9 316 195	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	202 632	-	-	202 632	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	245 922	15	(16 010)	0	0	229 927	38	
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>20 548 337</b>	<b>10 370 812</b>	<b>9 951 809</b>	<b>\$</b>	<b>925 680</b>	<b>(1 018 127)</b>	<b>40 778 511</b>	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(167 224)	(189 007)	-	-	0	(356 231)	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	392 155	392 155	41	
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>20 381 113</b>	<b>10 181 805</b>	<b>9 951 809</b>	<b>\$</b>	<b>1 317 835</b>	<b>(1 018 127)</b>	<b>40 814 435</b>	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43	
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>105 356 160 \$</b>	<b>16 418 928 \$</b>	<b>9 951 809 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 414 456 \$</b>	<b>(1 018 127) \$</b>	<b>132 123 226 \$</b>	44
45	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>(1 930 644) \$</b>	<b>(321 803) \$</b>	<b>(1 734 366) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(364 047) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 350 860) \$</b>	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(32 032 697)	9 327 449	9 495 042	13 312 421	3 674 546		3 776 761	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	(2 190 000)	0	0	0	0		(2 190 000)	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>		<b>(34 222 697)</b>	<b>9 327 449</b>	<b>9 495 042</b>	<b>13 312 421</b>	<b>3 674 546</b>	<b>\$</b>	<b>1 586 761</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	103 425 516	16 097 125	8 217 443	0	1 050 409	(1 018 127)	127 772 366	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	105 356 160	16 418 928	9 951 809	0	1 414 456	(1 018 127)	132 123 226	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>		<b>(1 930 644)</b>	<b>(321 803)</b>	<b>(1 734 366)</b>	<b>\$</b>	<b>(364 047)</b>	<b>\$</b>	<b>(4 350 860)</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	s/o	(1 699 000)	-	-	-	-		(1 699 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o				305 718			305 718	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	6 235 369	134 869	3 941 793	391 245	1 891 000		12 594 276	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	5 348 388	6 556 406	0	0	689 482		12 594 276	11
12	<b>Sous-total</b>		<b>(2 742 663)</b>	<b>(6 743 340)</b>	<b>2 207 427</b>	<b>696 963</b>	<b>837 471</b>	<b>\$</b>	<b>(5 744 142)</b>	<b>12</b>
18	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(36 965 360) \$</b>	<b>2 584 109 \$</b>	<b>11 702 469 \$</b>	<b>14 009 384 \$</b>	<b>4 512 017 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 157 381) \$</b>	<b>18</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Chicoutimi  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Droits de scolarité (401)	11 219 380	---	---	---	0	---	---		11 219 380	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 613 698	---	---	---		1 613 698	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	10 784	---	---	---		10 784	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	138 870	---	---	---		138 870	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	697 401	---		697 401	5	
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	0	2 024 476	0	0	0		2 024 476	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	61 252	0	2 489	61 065	0	32 959	0		157 765	7	
<b>8</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>11 280 632</b>	<b>\$ 2 489</b>	<b>3 848 893</b>	<b>\$ 62 563</b>	<b>32 959</b>	<b>697 401</b>	<b>\$ 95</b>	<b>\$</b>	<b>15 862 374</b>	<b>8</b>	
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	74 360 744	---	0	---		74 360 744	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	53 000	0	0	0	12 002	14 086	0		79 088	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	212 146	0	0	1 566 399	0	17 378	0		1 795 923	11	
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	870 093	(4 739)	1 309	285 882	50 561	0	95		1 203 201	12	
<b>13</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>1 135 239</b>	<b>(4 739)</b>	<b>1 309</b>	<b>76 213 025</b>	<b>31 464</b>	<b>95</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>77 438 956</b>	<b>13</b>	
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	0	---	0	0			\$ 14	
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 15	
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0			\$ 16	
17	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 17	
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	89 000	12 182	0		101 182	18	
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 19	
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	12 762	0	953 791	0	51 574	0		1 018 127	20	
21	Ventes externes (460)	3 798 617	333 347	81 278	421 358	311 568	1 080 472	2 167 879	805 565	9 000 084	21	
22	Autres produits (466, 470)	4 447	0	(499)	0	0	0	845		4 793	22	
<b>23</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>3 803 064</b>	<b>346 109</b>	<b>80 779</b>	<b>1 375 149</b>	<b>311 568</b>	<b>1 221 046</b>	<b>2 180 906</b>	<b>805 565</b>	<b>\$ 10 124 186</b>	<b>23</b>	
<b>24</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 218 935 \$</b>	<b>341 370 \$</b>	<b>84 577 \$</b>	<b>81 437 067 \$</b>	<b>374 131 \$</b>	<b>1 285 469 \$</b>	<b>2 878 402 \$</b>	<b>805 565 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>103 425 516 \$</b>	<b>24</b>

Université du Québec à Chicoutimi  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	<b>Masses salariales</b>										
2	993 302	0	321 240	1 470 419	128 328	91 070	272 807	0		3 277 166	2
3	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	30 455 993	127	0	252 699	0	50 000	0	0		30 758 819	4
5	10 975 378	0	0	0	0	9 808	0	0		10 985 186	5
6	542 212	310 810	0	43 180	0	0	0	0		896 202	6
7	443 669	114 187	0	4 668	43	289	23 136	0		585 992	7
8	4 900 919	8 172	2 239 914	2 748 213	336 394	369 180	1 020 598	12 797		11 636 187	8
9	1 271 683	156 991	2 093 159	717 131	362 928	46 344	62 805	0		4 711 041	9
10	3 085 447	44 030	481 055	1 362 127	403 285	261 925	817 582	9 268		6 464 719	10
11	83 868	4 840	0	0	902 769	0	175 107	127 064		1 293 648	11
12	10 110 462	136 864	1 195 774	1 798 885	482 385	163 489	443 992	34 236		14 366 087	12
<b>13</b>	<b>62 862 933</b>	<b>776 021</b>	<b>6 331 142</b>	<b>8 397 322</b>	<b>2 616 132</b>	<b>992 105</b>	<b>2 816 027</b>	<b>183 365</b>	<b>\$</b>	<b>84 975 047</b>	<b>13</b>
14	---	---	---	---	---	---	---	---	1 075 000	1 075 000	14
15	68 449	0	28 865	(6 536)	19 582	(254)	(8 194)	1 708		103 620	15
16	44 225	0	0	11 358	0	0	0	0		55 583	16
17	0	33 043	0	0	0	0	0	0		33 043	17
18	71 356	0	42	102 070	422	1 754	85	0		175 729	18
19	1 720 940	265 107	11 729	188 951	18 586	534 619	73 923	0		2 813 855	19
20	180 829	182 320	0	0	0	2 000	301 474	0		666 623	20
21	1 142 212	41 272	91 559	424 725	79 009	29 523	120 959	36 150		1 965 409	21
22	665 085	83 509	362 873	183 463	141 136	63 629	195 384	80 301		1 775 380	22
23	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	2 028 271	77 840	1 039 486	318 112	2 304 627	95 763	325 667	82 662		6 272 428	24
25	42 330	11 884	304 325	4 016	437	1 106	78	0		364 176	25
26	31 314	17 835	209 848	91	2 355 620	0	295 224	175 165		3 085 097	26
27	24 319	796	0	2 407	1 113 588	21 353	0	0		1 162 463	27
28	53 615	0	5 201	9 721	3 676	2 807	23 085	0		98 105	28
29	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	108 173	28 287	288 930	11 634	41 737	8 128	24 334	19 353		530 576	30
31	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	2 380	0	0	92 272	0	9 750	19 843	1 083		125 328	32
33	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	15	0	0	245 907	0	0	0	0		245 922	34
<b>35</b>	<b>6 183 513</b>	<b>741 893</b>	<b>2 342 858</b>	<b>1 588 191</b>	<b>6 078 420</b>	<b>770 178</b>	<b>1 371 862</b>	<b>396 422</b>	<b>1 075 000</b>	<b>20 548 337</b>	<b>35</b>
36	(640 192)	648 000	0	0	0	0	(7 808)	0		\$	36
37	(99)	0	(20 045)	(256)	(4 550)	(28 141)	(100)	(114 033)		(167 224)	37
38	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
<b>39</b>	<b>68 406 155</b>	<b>2 165 914</b>	<b>8 653 955</b>	<b>9 985 257</b>	<b>8 690 002</b>	<b>1 734 142</b>	<b>4 179 981</b>	<b>465 754</b>	<b>1 075 000</b>	<b>105 356 160</b>	<b>39</b>
40	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
<b>41</b>	<b>68 406 155 \$</b>	<b>2 165 914 \$</b>	<b>8 653 955 \$</b>	<b>9 985 257 \$</b>	<b>8 690 002 \$</b>	<b>1 734 142 \$</b>	<b>4 179 981 \$</b>	<b>465 754 \$</b>	<b>1 075 000 \$</b>	<b>105 356 160 \$</b>	<b>41</b>

Université du Québec à Chicoutimi  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 3

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	180 000	352 122	0	0	0	0	629 018	0		1 161 140	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	140 115	1 843 574	0	0	0	992 622	10 000	0		2 986 311	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	3 737 007	0	0	0	32 737	1 101 818	0		4 871 562	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	45 939	0	0	0	0	0	0		45 939	4
<b>5</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>320 115</b>	<b>5 978 642</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>1 025 359</b>	<b>1 740 836</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>9 064 952</b>	<b>5</b>
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	257 758	0	0	0	3 138	0	0		260 896	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	9 193	5 011 769	0	0	0	425 927	71 445	0		5 518 334	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	1 252 335	0	0	0	0	0	0		1 252 335	12
14	Autres produits (466, 470)	0	608	0	0	0	0	0	0		608	14
<b>15</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>9 193</b>	<b>6 522 470</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>429 065</b>	<b>71 445</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>7 032 173</b>	<b>15</b>
<b>16</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>329 308 \$</b>	<b>12 501 112 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 454 424 \$</b>	<b>1 812 281 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 097 125 \$</b>	<b>16</b>

Université du Québec à Chicoutimi  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3	
4	Enseignants-chercheurs	0	1 093 774	0	0	0	18 000	0	0	1 111 774	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	3 064	1 387 695	0	0	0	61 438	0	0	1 452 197	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 721	582 023	0	0	0	11 771	48 361	0	649 876	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	63 864	73 102	0	0	0	214 958	97 467	0	449 391	8	
9	Personnel de soutien technique	0	1 135 410	0	0	0	14 152	15 294	0	1 164 856	9	
10	Personnel de soutien de bureau	29 059	113 298	0	0	0	42 219	90 246	0	274 822	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	13 247	0	0	0	492	0	0	13 739	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	17 499	994 131	0	0	0	65 223	43 615	0	1 120 468	12	
<b>13</b>	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>121 207</b>	<b>5 392 680</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>428 253</b>	<b>294 983</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>6 237 123</b>	<b>13</b>
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	864 514	0	0	0	0	0	0	864 514	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	7 039	0	0	7 039	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	5 267	805 370	0	0	0	436 310	64 063	0	1 311 010	18	
19	Bourses (735)	180 000	2 562 047	0	0	0	2 000	1 383 513	0	4 127 560	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	396 180	0	0	0	10 223	1 900	0	408 303	20	
21	Fournitures et matériel (745)	1 268	1 146 138	290	0	0	31 317	50 570	0	1 229 583	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	5 283	738 640	0	0	0	262 266	7 615	0	1 013 804	23	
24	Volumes et périodiques (750)	1 984	4 296	3 324	0	0	1 820	505	0	11 929	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	176 496	0	0	0	0	0	0	176 496	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	28 352	0	0	0	48 676	0	0	77 028	26	
27	Location exploitation (830)	0	22 927	0	0	0	0	0	0	22 927	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	923 283	0	0	0	93 944	900	0	1 018 127	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	9 096	68 711	0	0	0	2 142	1 037	0	80 986	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	17 948	0	0	0	3 543	0	0	21 491	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	15	0	0	0	0	0	0	15	34	
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>202 898</b>	<b>7 754 917</b>	<b>3 614</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>899 280</b>	<b>1 510 103</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>10 370 812</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	(189 007)	0	0	0	0	0	0	(189 007)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38	
<b>39</b>	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>202 898</b>	<b>7 565 910</b>	<b>3 614</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>899 280</b>	<b>1 510 103</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>10 181 805</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	
<b>41</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>324 105 \$</b>	<b>12 958 590 \$</b>	<b>3 614 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 327 533 \$</b>	<b>1 805 086 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 418 928 \$</b>	<b>41</b>

**ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES  
DU PERSONNEL DE DIRECTION 2017-2018**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université du Québec à Chicoutimi

Nous avons effectué l'audit des rapports requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire portant sur l'État du traitement (les relevés) ci-joint de l'**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI** (l'Université) pour l'exercice terminé le 30 avril 2018. Ces relevés ont été préparés par la direction selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (la Loi).

### Responsabilité de la direction pour les relevés

La direction est responsable de la préparation de ces relevés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des relevés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les relevés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les relevés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les relevés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les relevés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation des relevés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des relevés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les relevés de l'État du traitement donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des données financières couvrant l'ensemble des composantes de l'État du traitement de l'Université du Québec à Chicoutimi assujetties à l'impôt, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2018.

### Restriction de diffusion

Ces relevés ont été préparés afin de permettre à l'Université de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le Ministère). En conséquence, il est possible que les relevés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au Ministère et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université ou le Ministère.

1

*Mallette s.e.n.c.r.l.*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada

Le 18 septembre 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106518

**Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018  
DU PERSONNEL DE DIRECTION  
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Juillet 2018**



# ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec à Chicoutimi

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments du traitement assujettis à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base <sup>(4)</sup>	Autres éléments du traitement <sup>(5)</sup>
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 <sup>(1)</sup>	60.62	Le plus élevé <sup>(4)</sup>	174 193 \$	113 629 \$
		Moyenne <sup>(3)</sup>	129 572 \$	16 353 \$
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	90 291 \$	160 \$
Personnel de direction des services	11.9	Le plus élevé <sup>(4)</sup>	160 248 \$	12 950 \$
		Moyenne <sup>(3)</sup>	134 142 \$	4 168 \$
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	104 419 \$	223 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé <sup>(4)</sup>	N/A	N/A
		Moyenne <sup>(3)</sup>	N/A	N/A
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	N/A	N/A

<sup>(1)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(2)</sup> En équivalence au temps plein.

<sup>(3)</sup> Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres éléments du traitement correspond au traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

<sup>(4)</sup> Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2018.

<sup>(5)</sup> Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

## ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

Page 3 de 3

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec à Chicoutimi

TABLEAU 3 : VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1<sup>re</sup> partie : Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Allaire, Stéphane - Doyen de la recherche et de la création	4.14	2 306 \$
Bouchard, Dominique - Vice-recteur aux ressources	2.07	550 \$
Bouchard, Nicole - Rectrice	10.25	9 871 \$
Chamberland, Erick- Doyen des affaires départementales	8.18	622 \$
Chiricota, Yves- Doyen de la recherche et de la création	4.69	2 271 \$
Côté, Martin- Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général	10.25	3 526 \$
Côté, Martin- Recteur	1.75	803 \$
Doucet, Manon- Doyenne des études	3.82	642 \$
Fahmi, Mustapha- Vice-recteur enseignement, recherche et création	0.92	1 956 \$
Hébert, Étienne- Doyen des études	8.18	1 443 \$
Lévesque, Stéphane- Vice-recteur enseignement, recherche et création	4.23	3 934 \$
Pilote, Eric- Vice-recteur enseignement, recherche et création	3.9	8 935 \$
Pilote, Eric- Doyen des affaires départementales	0.92	- \$
Rioux, Martine- Vice-recteure aux ressources	8.78	10 727 \$

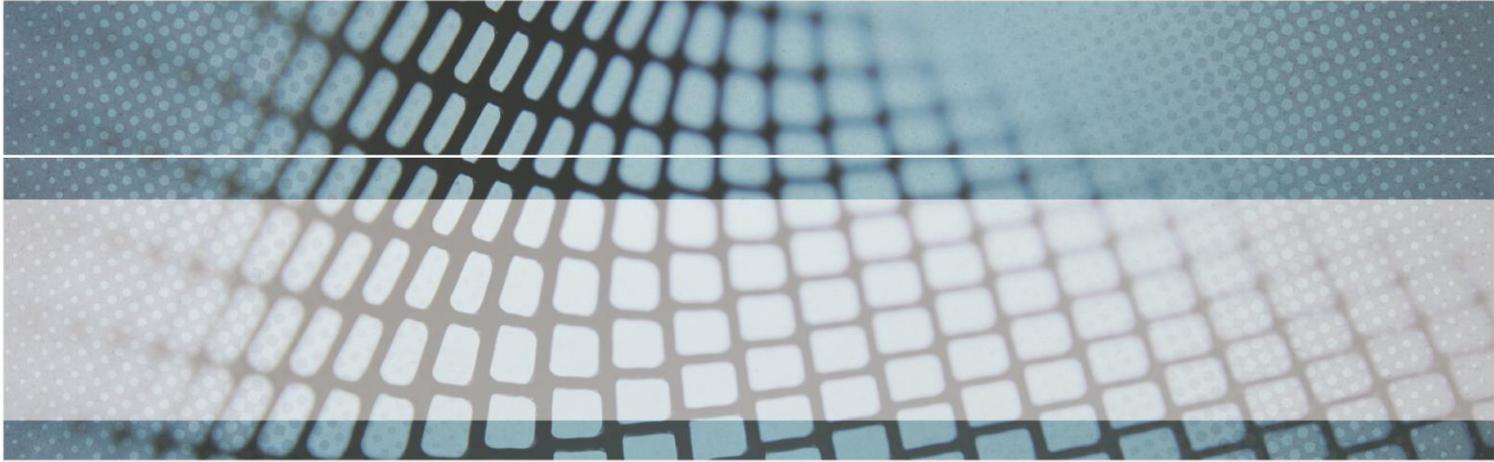
2<sup>e</sup> partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(1)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 <sup>(2)</sup>	50.4	Le plus élevé	71 311 \$
		Moyenne <sup>(1)</sup>	8 507 \$
		Le moins élevé	46 \$
Personnel de direction des services	10.62	Le plus élevé	7 565 \$
		Moyenne <sup>(1)</sup>	2 195 \$
		Le moins élevé	498 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé	N/A
		Moyenne <sup>(1)</sup>	N/A
		Le moins élevé	N/A

<sup>(1)</sup> Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

<sup>(2)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**PROTOCOLE RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES SUPÉRIEURS DE  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS**



## **Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines**

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1<sup>er</sup> novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

## Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paie des coûts	6
11	Dispositions finales	6
<b>Appendice 1</b>		<b>7</b>
<b>Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec</b>		<b>7</b>
1	Principe directeur	7
2	Objectifs	7
3	Description	7
4	Évaluation	7
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	8

## Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

### 1 Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

### 2 Définitions

**2.1** L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

- a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;
- b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

**2.2** Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

**2.3** L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

**2.4** L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

### 3 Conditions de travail

**3.1** Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

**3.2** Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.

**3.3** Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

**3.4** Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

**3.5** Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

**3.6** Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

**3.7** Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

**3.8** L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.

**3.9** Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

**3.10** Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.

**3.11** Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulé dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.

**3.12** Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

#### **4 Avis de non-renouvellement de contrat**

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

#### **5 Vacances annuelles et congés**

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

#### **6 Avantages sociaux**

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

#### **7 Congés parentaux**

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

#### **8 Congés et postes vacants**

- 8.1** À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.
- 8.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.
- 8.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.
- 8.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.
- 8.7** Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

## **9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement**

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

## **10 Paiement des coûts**

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

## **11 Dispositions finales**

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1<sup>er</sup> septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

## Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

### 1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

### 2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

### 3 Description

La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

### 4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- 
- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
  - Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
  - La mise en œuvre des objectifs financiers;
  - Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
    - La qualité de l'information transmise;
    - La mise en œuvre des décisions;
    - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

## **5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif**

Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.

**RAPPORT SUR LA PERFORMANCE**

- *Indicateurs institutionnels*
- *Mesures prises pour l'encadrement des étudiants*
- *Unités de recherche institutionnelles*
- *Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du gouvernement du Québec – mise en œuvre 2017-2018*

# UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À CHICOUTIMI

**INDICATEURS  
INSTITUTIONNELS**

***ANNÉE 2017-2018***

**Octobre 2018**

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi										
									Page 1 de 4	
I. Éléments d'information									III. Remarques	
II. Observations et prévisions										
INDICATEURS										
		Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
CLIENTÈLE ÉTUDIANTE <sup>1</sup>										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	4612,76	4722,52	4828,46	4921,62	4979,78	5072,19	5154,66	EEETP préliminaire jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2018 pour l'année 2017-2018
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	6813	6868	6869	6949	6764	6899	6751	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	3496	3485	3511	3581	3588	3547	3522	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2114	2222	2115	2066	1738	1821	1666	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1203	1161	1243	1302	1438	1531	1563	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	17,7	16,9	18,1	18,7	21,3	22,2	23,2	
7	Effectif étudiant étranger	n	453	500	567	767	857	1059	1312	
8	Effectif étudiant étranger	%	6,6	7,3	8,3	11	12,7	15,4	19,4	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	16	17	9	10	14	7	16	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	22	32	37	34	30	28	34	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	
Professeurs										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	18	19	7	11	8	7	12	
13	Nombre de professeurs (total)	n	229	234	236	234	230	223	230	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	225	232	233	231	227	220	228	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	4	2	3	3	3	3	2	Nombre de professeurs substituts
14	Nombre de chargés de cours	n	455	458	476	468	454	445	443	
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,53	3,65	3,48	3,75	3,99	3,99	4,11	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,60	1,64	1,73	1,70	1,63	1,88	1,97	Incluant les activités de supervision.
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	15,27	14,95	14,88	15,30	15,66	15,91	15,31	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,25	4,86	5,27	5,56	6,17	6,87	6,80	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	20,14	20,14	20,46	21,03	21,62	22,71	22,41	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
20	Cours donnés par les professeurs	%	52,97	52,76	49,61	52,17	55,31	51,15	51,14	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	44,45	46,40	49,78	47,41	46,63	48,49	47,28	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	2,52	0,84	0,61	0,42	1,03	0,36	1,28	Nombre de cours réservés principalement aux étudiants de cycles supérieurs.
<b>(1) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.</b>										

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI									
I. Éléments d'information									
II. Observations (a)									
INDICATEURS									
Recherche	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
								Préliminaire	
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	1,71	1,79	0,41	0,02	0,77	0,86	2,56
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,71	0,33	0,24	0,26	0,13	0,16	0,23
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	18,55	13,46	12,36	10,99	9,66	11,53	12,67
26	Contrats de recherche	M\$	0,80	1,39	1,88	1,89	1,72	1,8	1,06
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	3,64	3,45	4,04	3,58	3,65	1,52	0,42
27-1	<b>Financement total de recherche (selon IPR *) (subventions+contrats+FCI+ Frais indirects)</b>	M\$	25,41	20,42	18,94	16,74	15,93	15,87	16,94
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	153 689	113 961	106 983	100 762	90 661	100 640	122 438
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	426 371	358 538	137 963	19 603	256 958	214 383	1 279 117
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	136 383	92 796	92 254	88 615	73 722	82 961	95 951
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	89 081	106 935	125 390	125 977	114 672	75 051	106 054
28-a	<b>Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche</b>	n	137	146	137	128	134	141	133
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	4	5	3	1	3	4	2
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	136	145	134	124	131	139	132
28-d	Nombre de prof. ayant reçu un contrat de recherche ayant reçu un contrat de recherche	n	9	13	15	15	15	24	10
29	<b>Part de la recherche contractuelle</b>								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	4%	8%	13%	15%	14%	12,70%	6,50%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	7%	9%	11%	12%	11%	17,00%	7,5%
30	<b>Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)</b>	%	60%	62%	58%	55%	58%	63%	58%

**Indicateurs de la réussite des études**

**Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi**

**I. Éléments d'information**

**III. Remarques**

**INDICATEURS (b)**

**II. Observations et prévisions (a)**

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
<b>Réussite des études de baccalauréat (c)</b>													
31	Persévérance après 1 an (d)	%	79,7	79,7	79,0	83,8	82,5	80,2	83,6	83,1	83,6	76,6	79,2
32	Diplomation après 6 ans	%	69,1	68,1	66,2	70,2	68,7	69,1					
<b>Diplomation par secteur au baccalauréat</b>													
33	Santé (total)	%	69,9	63,7	71,4	71,7	64,8	66,2					
	a) Temps plein	%	76,4	72,2	74,1	81,2	68,0	75,5					
	b) Temps partiel	%	57,1	34,8	53,8	43,5	52,0	34,4					
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	55,5	62,7	60,2	65,0	57,1	62,2					
	a) Temps plein	%	61,6	66,2	65,6	72,6	61,0	66,7					
	b) Temps partiel	%	13,0	35,0	20,0	28,6	26,1	20,8					
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	69,5	59,8	63,9	62,1	64,2	69,7					
	a) Temps plein	%	74,5	64,5	68,4	65,3	69,2	75,4					
	b) Temps partiel	%	43,3	30,4	25,0	31,6	33,3	29,6					
36	Éducation (total)	%	66,8	64,6	61,1	66,9	63,3	57,6					
	a) Temps plein	%	72,2	72,8	65,5	73,8	71,2	66,9					
	b) Temps partiel	%	20,5	12,2	22,9	6,3	9,3	2,5					
37	Droit (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	65,3	67,6	58,9	61,2	68,1	65,3					
	a) Temps plein	%	64,4	64,0	62,7	64,4	70,7	66,1					
	b) Temps partiel	%	66,9	74,8	39,0	44,2	54,1	62,7					
39	Ensemble des secteurs (total)	%	65,3	64,5	61,9	64,6	64,0	63,9					
	a) Temps plein	%	69,1	68,1	66,2	70,2	68,7	69,1					
	b) Temps partiel	%	50,2	50,0	31,0	30,8	36,3	37,4					
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	35,9	41,1	40,6	55,7	63,2	57,0	63,8	58,4			
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	47,4	54,8	50,0	62,6	70,1	63,6					
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	45,8	55,6	64,3	66,7							

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2015

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi									
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES									
	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
<b>Fonds de fonctionnement</b>									
<b>A. Revenus</b>									
43	Subvention du MELS / MESRST	k\$	63 550	65 744	67 696	67 556	68 703	70 224	74 361
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	13 321	13 843	14 371	14 971	15 655	15 665	15 862
	a) Droits de scolarité	k\$	9 925	10 204	10 485	10 869	11 050	11 196	11 219
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	839	942	1 110	1 348	1 882	1 644	1 753
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	106	120	18	22	29	39	11
	d) Cotisations des étudiants	k\$	625	649	657	684	699	698	697
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	1 826	1 928	2 101	2 048	1 995	2 088	2 182
45	Autres revenus	k\$	9 302	10 804	11 567	11 229	9 202	9 967	13 202
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	-	-	-	-	-	-	-
	b) Ventes externes	k\$	4 659	5 820	6 188	6 038	5 799	5 968	9 000
	c) Autres revenus	k\$	4 643	4 984	5 379	5 191	3 403	3 999	4 202
46	Total des revenus	k\$	86 173	90 391	93 634	93 756	93 560	95 856	103 425
<b>B. Dépenses</b>									
47	Salaires	k\$	59 273	60 349	62 161	62 782	64 779	65 212	70 609
48	Avantages sociaux	k\$	11 050	11 656	12 126	12 502	13 146	13 297	14 366
49	Autres dépenses	k\$	17 545	19 788	18 130	17 760	15 293	17 227	20 381
50	Total des dépenses	k\$	87 868	91 793	92 417	93 044	93 217	95 736	105 356
51	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	(1 696)	(1 402)	1 217	712	343	120	(1 931)
<b>Fonds avec restrictions</b>									
<b>A. Revenus</b>									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	5 248	6 248	5 648	5 146	2 947	2 927	4 147
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	5 070	5 429	5 916	6 322	6 308	5 798	4 918
54	Autres revenus	k\$	9 014	9 446	10 329	10 551	11 782	10 942	7 032
55	Total des revenus	k\$	19 331	21 123	21 893	22 019	21 037	19 667	16 097
<b>B. Dépenses</b>									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	7 019	7 602	8 342	8 407	7 547	7 498	6 237
57	Autres dépenses	k\$	11 111	12 516	12 791	12 522	12 655	12 489	10 182
58	Total des dépenses	k\$	18 130	20 118	21 133	20 928	20 202	19 987	16 419
59	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	1 201	1 005	760	1 091	835	(320)	(322)

**Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre automne 2017**

**Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi**

Indicateur	Unité	1 <sup>er</sup> Cycle		2 <sup>e</sup> Cycle		3 <sup>e</sup> Cycle		TOTAL		Total
		Bacca-lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	
<b>Hommes</b>										
Santé	n	62	19	18	0	0	0	80	19	99
Sciences pures et appliquées	n	542	152	308	121	74	0	924	273	1 197
Sciences de l'administration (a)	n	294	213	120	42	13	0	427	255	682
Éducation	n	238	3	12	3	2	0	252	6	258
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	419	85	77	1	25	0	521	86	607
Plurisectoriel (b)	n	0	71	0	13	0	26	0	110	110
<b>Ensemble des secteurs</b>	n	1 555	543	535	180	114	26	2 204	749	2 953
<b>Femmes</b>										
Santé	n	382	87	65	2	0	0	447	89	536
Sciences pures et appliquées	n	206	47	85	65	31	0	322	112	434
Sciences de l'administration (a)	n	372	388	115	57	10	0	497	445	942
Éducation	n	446	43	37	7	4	0	487	50	537
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	636	348	126	0	65	0	827	348	1 175
Plurisectoriel (b)	n	0	135	0	29	0	10	0	174	174
<b>Ensemble des secteurs</b>	n	2 042	1 048	428	160	110	10	2 580	1 218	3 798
<b>Total</b>										
Santé	n	444	106	83	2	0	0	527	108	635
Sciences pures et appliquées	n	748	199	393	186	105	0	1 246	385	1 631
Sciences de l'administration (a)	n	666	601	235	99	23	0	924	700	1 624
Éducation	n	684	46	49	10	6	0	739	56	795
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	1 055	433	203	1	90	0	1 348	434	1 782
Plurisectoriel (b)	n	0	206	0	42	0	36	0	284	284
<b>Ensemble des secteurs</b>	n	3 597	1 591	963	340	224	36	4 784	1 967	6 751

(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec

Source: SID, 18/09/2018 15:52:19

## **MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS**

## 1. Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle

Il est possible pour tout étudiant de l'UQAC engagé dans l'un ou l'autre des regroupements étudiants (clubs, associations modulaires) ou impliqué dans une instance de l'Université (conseil de module, commission des études, etc.) de faire reconnaître cette participation.

En effet, l'étudiant qui participe à l'élaboration d'un événement social, culturel, politique ou qui prend part à un ou plusieurs organismes officiels au cours d'un ou plusieurs trimestres peut obtenir une attestation officielle (minimum de 45 heures d'implication) ou la reconnaissance de trois crédits universitaires (minimum de 135 heures d'implication).

Encore cette année, le Comité a permis de répondre aux aspirations des étudiants en matière de reconnaissance de sa participation à la vie institutionnelle en acceptant la demande de six étudiants.

## 2. Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français

Pour veiller à la mise en œuvre de la Politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit, le Décanat des études a mis sur pied un comité regroupant plusieurs intervenants de l'UQAC afin de mettre à jour l'ensemble des mesures d'aide en français à l'intérieur de l'établissement.

Au cours de la dernière année, le comité a poursuivi son plan de travail. Notamment, les membres ont travaillé activement aux projets suivants :

- Création d'un cours d'appoint adaptés pour les étudiants des Premières Nations;
- Rapport sur les faiblesses en français (des étudiants) maintenant disponible pour les directions de programmes;
- Exigences liées au test diagnostique ÉPIGRAM-2 ont été révisées et la procédure concernée a été modifiée;
- Des questions spécifiques aux compétences langagières sont maintenant incluses dans les questionnaires ÉPP.

## 3. Rendez-vous des études

Le Décanat des études a structuré une série de rencontres à l'intention des directions de programmes. Ces rencontres se veulent d'abord une occasion de partager de l'information, d'échanger sur les meilleures pratiques ou encore de favoriser la discussion et les occasions d'amélioration.

## 4. Intégration des étudiants en situation de handicap

En étroite collaboration avec les Services aux étudiants, des stratégies de sensibilisation et d'information auprès des directions de programmes ont pris place. Une série de rencontres d'échanges avec les professeurs a été proposée dans quelques départements.

## 5. Compétences informationnelles aux cycles supérieurs

En conformité avec la *Politique en matière de maîtrise des compétences informationnelles dans les programmes de cycles supérieurs*, tout nouvel étudiant inscrit à un programme de grade de cycles supérieurs doit faire la preuve de sa maîtrise des compétences informationnelles. Cette mesure permet à l'UQAC de s'assurer que tous ses étudiants maîtrisent ou acquièrent ces compétences nécessaires à la réussite de leur projet d'études.

Cette année encore, le cours *Compétences informationnelles aux cycles supérieurs* (CICS900) dont l'objectif général est de permettre aux étudiants de cycles supérieurs d'acquérir les compétences nécessaires en recherche et gestion de l'information afin de repérer, d'analyser, de sélectionner et d'utiliser efficacement l'information, a été dispensé. Cette formation, offerte par les professionnels de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, est constituée de cinq (5) ateliers dont le dernier inclus un test final servant à mesurer les apprentissages des étudiants.

## 6. Bourses de cheminement aux cycles supérieurs

La poursuite de l'excellence et du dépassement sont des notions bien établies à l'UQAC et soutenues par l'offre de plusieurs bourses. En complément aux bourses d'excellence, le Décanat de la recherche et de la création et le Décanat des études ont choisi de soutenir de façon tangible une culture de persévérance et de réussite étudiante menant à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures dans un laps de temps raisonnable.

Afin de favoriser l'ancrage de cette culture, les décanats organisent à chacun des trimestres un concours de *bourses de cheminement*. Par l'entremise de ces bourses, les deux décanats souhaitent encourager les étudiants aux cycles supérieurs qui effectuent le dépôt initial de leur travail de recherche, et ce, à l'intérieur des délais prescrits par leur programme.

Bien que les études supérieures doivent être considérées comme un investissement pour le futur, il n'en demeure pas moins que les étudiants doivent combler certains besoins financiers de base tout en assurant la réussite de leurs études à l'intérieur d'une période de temps raisonnable. Pour aider financièrement les étudiantes et les étudiants et pour souligner leur réussite scolaire, l'UQAC offre plusieurs bourses d'excellence. Ces bourses sont très importantes pour assurer le dépassement et l'excellence académique. Néanmoins, elles ne peuvent être octroyées à toutes les bonnes candidates et à tous les bons candidats. De plus, tout en assurant en rien la progression constante des étudiantes et des étudiants dans leur programme d'études aux cycles supérieurs, elles laissent de côté ceux et celles qui, sans se démarquer du lot, font des travaux de recherche tout à fait recevables aux fins de diplomation. Afin d'aider ces étudiants, l'UQAC a mis sur pied un programme de bourses de cheminement, comme un incitatif à l'avancement dans les programmes d'études de cycles supérieurs et un complément aux bourses d'excellence. Dans ce cadre, les objectifs poursuivis par l'attribution de ces bourses sont :

- ✚ de permettre aux étudiantes et aux étudiants de consacrer une proportion importante de leur temps à la réalisation de leurs études;
- ✚ de favoriser l'admission pour d'une part augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits et, d'autre part, attirer des candidates et candidats à fort potentiel qui ont d'excellents dossiers académiques;
- ✚ et enfin, d'encourager un avancement constant dans leur programme d'études afin de favoriser la diplomation dans un temps donné qui soit respectueux des délais prescrits par les règlements en vigueur à:

Pour l'année 2017-2018, 8 bourses (5 à la maîtrise et 3 au doctorat) ont été attribuées, totalisant 9 650 \$.

## 7. La réussite des étudiantes et étudiants à l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD

L'École des arts numériques de l'animation et du design NAD de l'UQAC, est un établissement de formation universitaire et de recherche et développement en animation 3D, effets visuels, design et arts numériques située à Montréal. L'École NAD est un modèle de haut lieu du savoir en matière d'imagerie de synthèse. Pour se faire, elle mise sur la qualité de ses formations, de ses pratiques innovantes en transfert de connaissances, de ses projets de recherche et développement et de sa capacité à créer des débouchés pour l'industrie. Elle est un lieu de rassemblement, un moteur du secteur, un incubateur de talents, ainsi qu'une vitrine du savoir québécois en imagerie de synthèse et en médias interactifs. Depuis 25 ans, l'École NAD est un terrain fertile pour les projets touchant l'interdisciplinarité et ayant les arts numériques au cœur de la création. Avec un taux de placement supérieur à 87 % en film et de 59 % en jeu vidéo, l'École compte plus de 2 090 diplômés qui œuvrent au sein des entreprises en art et création numérique, et ce tant à Montréal que partout au Québec. L'École NAD est partie intégrante de l'Université du Québec à Chicoutimi.

**Pour l'année 2017-2018 l'École NAD comptait au 1<sup>er</sup> cycle, 341,91 EETP et au 2<sup>e</sup> cycle : 11 EETP. Elle pouvait compter sur 10 professeurs réguliers et 35 chargés de cours. De mai 2017 à avril 2018, le nombre d'étudiants ayant diplômé/cycle a été de 87 au 1<sup>er</sup> cycle et de 5 au second cycle.**

Le NAD promeut diverses mesures particulières pour soutenir la réussite. L'École a offert 1 bourse de soutien financier d'une valeur de 500 \$ ainsi que 2 bourses d'admission de 2 500 \$ chacune. De plus, 4 bourses de 500 \$ ont été distribuées pour souligner l'engagement de 4 étudiants dans l'aide générale qu'ils ont pu apporter à leurs pairs durant l'année. L'École a aussi eu recours au programme de Pairs-aidant afin de favoriser la réussite scolaire dans 12 cours différents du baccalauréat sur l'ensemble de l'année, ce sont donc plus de 15 étudiants qui ont ainsi profité de soutien à la réussite et à la persévérance scolaire. De plus, dans le cadre de la préparation aux examens de français obligatoires, deux ateliers ont été offerts au cours de l'année.

## 8. Comité de pédagogie universitaire

### **LA MISSION ET LE FONCTIONNEMENT**

Le Comité de pédagogie universitaire (CPU) relève du bureau du Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC). Le comité a été mis sur pied à l'automne 2003. Les activités ont débuté à l'hiver 2004. Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création assure la présidence du comité. Outre le vice-recteur et un professeur nommé responsable, le CPU regroupe un professeur élu ou nommé par chaque département, de même qu'un représentant des chargés de cours, de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet et des maîtres de français. Cette année, pour la première fois, nous avons intégré le conseiller pédagogique en technologies éducatives, un représentant des services aux étudiants et un représentant des services des technologies et de l'information.

La mission, les mandats et les actions ont été définis par les membres du comité en regard des besoins de l'UQAC en matière d'animation pédagogique. La mission découle de la conviction que la pédagogie, c'est l'affaire de tous. En effet, tous les membres du personnel, et non seulement les professeurs et les chargés de cours sont concernés lorsque l'on parle de qualité de l'enseignement.

## LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les membres du CPU ont tenu 7 réunions au cours de la dernière année.

### Activités pédagogiques régulières

La promotion de la programmation des activités régulières du CPU se fait par l'intermédiaire du site Web et des invitations par courriel. Le site Web permet également la présentation du Comité de pédagogie universitaire et la promotion du Service d'aide pédagogique.

Au cours de l'année 2016-2017, les membres du CPU ont organisé neuf (9) activités pédagogiques (26 enseignants), trois (3) capsules d'information (6 enseignants), deux (2) colloques (10 + 47 enseignants), une passerelle pédagogique (31 enseignants) et vingt (20) formations en intégration des technologies. La promotion de ces activités se fait par l'envoi courriel d'une page publicitaire à toutes les personnes concernées et par les affiches exposées sur les babillards de l'UQAC. Les personnes sont invitées à s'inscrire aux activités en remplissant le formulaire d'inscription sur le site Web du CPU, par l'envoi d'un courriel ou, encore, par le biais d'un lien Moodle.

La liste des formations en intégration des technologies se trouve à la fin du présent document (Affiches TICE).

<b>ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 2016-2017</b>	<b>DATES</b>	<b>Nb</b>	<b>PERSONNES RESSOURCES</b>
Formation de base 1	11 octobre	7	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2	14 octobre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3	28 octobre	7	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 1 (Centre NAD)	18 octobre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2 (Centre NAD)	8 novembre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3 (Centre NAD)	6 décembre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 1	7 février	9	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2	14 février	6	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3	21 février	6	Andréanne Gagné, UQAC
<b>CAPSULES D'INFORMATION 2016-2017</b>	<b>DATES</b>	<b>Nb</b>	<b>PERSONNES RESSOURCES</b>
Le principe de l'énaction	30 mars	2	Sylvie Morais, UQAC
À l'aire techno, un air éthique	20 avril	1	Marc Jean, UQAC
L'évaluation dans une équipe multidisciplinaire avec iPeer	27 avril	3	Hassan Soubhi, UQAC

## **Activités Spéciales**

*L'intégration des étudiants internationaux dans nos cours à l'UQAC : pourquoi et comment?*

Le 30 avril 2018 a eu lieu le colloque organisé par le CPU sur la thématique de l'intégration des étudiants internationaux à l'UQAC. La journée était ponctuée de conférences, de témoignages, d'ateliers de discussion et d'une table ronde. Et plus précisément :

- Conférence d'ouverture de M. Jorge Frozzini, professeur au département des arts et lettres
- Conférence de Mme Guylaine Boivin, directrice du Bureau de l'international, et de Mme Manon Doucet, doyenne des études
- Témoignage d'une étudiante internationale : Madame Nadège Bikie, chercheuse à Écobes
- Ateliers de discussion
- Conférence de Madame Solange Moreau, directrice du Centre du savoir sur mesure (CESA et de l'École de langue française et de culture québécoise (ÉLFCQ)
- Table ronde autour de pistes d'intervention
- Conférence de clôture par M. Khadiyatoula Fall, Professeur au département des arts et lettres, titulaire de la chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels

## **Le service d'aide pédagogique**

Cette année encore, les professeurs et les chargés de cours de l'UQAC ayant des besoins ou des préoccupations pédagogiques ont pu bénéficier d'un Service d'aide pédagogique. Ils ont bénéficié de conseils ponctuels ou d'un suivi individuel, et ce afin de répondre à des problématiques ou à des questionnements variés notamment : la gestion de classe, la relation avec les étudiants, la planification et la structuration de la formation, etc.

## **Les défis de la prochaine année**

- Participer aux consultations publiques pour le prochain plan stratégique.
- Valoriser la pédagogie universitaire au sein de l'UQAC.
- Mettre sur pied un centre de pédagogie universitaire ou une structure officielle.

## **9. Projets des unités dans le domaine de la réussite étudiante**

Rappelons qu'au début de chaque année financière, une enveloppe de 100 000 \$ est répartie entre les huit départements et l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD en vue de leur permettre de sélectionner et de soutenir des projets visant l'intégration, la réussite et la rétention des étudiants. L'unité est autonome dans le choix des projets et les processus associés à l'utilisation de cette enveloppe. Les dépenses encourues sont en conformité avec les politiques de l'Université.

En 2017-2018, les unités ont opté dans la grande majorité des cas pour des initiatives misant sur l'encadrement par les pairs. Il est en effet bien connu qu'une telle pratique a un effet positif à la fois sur l'étudiant qui reçoit l'aide et sur celui qui la dispense. En conséquence, cette enveloppe a principalement servi à défrayer du salaire à des étudiants.

Les étudiants embauchés ont été déployés pour de l'aide individuelle ou de l'intervention auprès de groupes. Ce soutien a consisté le plus souvent à une mise à niveau de certaines connaissances de base, une préparation à un stage ou à une intervention, ou encore du soutien dans le cadre, par exemple, de travaux pratiques en laboratoire ou en milieu naturel. Certains ont également opté pour la production d'outils favorisant l'apprentissage, le réseautage et la vie disciplinaire, ou encore, des projets constituant des opportunités de faire rayonner l'expertise de nos étudiants ainsi que le milieu de formation offert à l'Université. Citons à titre d'exemple la participation de nos étudiants à des concours locaux, nationaux ou internationaux.

## 10. Les Services aux étudiants

Aux Services aux étudiants (SAE), en 2017-2018, l'élément marquant des services offerts aux étudiants est sans aucun doute le déploiement du nouveau centre de référence « Le Cube » (Carrefour universitaire pour les besoins étudiants). Ce projet permet d'élargir l'offre de services par un projet d'entraide entre les pairs (français, mathématique et informatique). De plus, dans ce lieu, la présence d'une technicienne en éducation spécialisée a naturellement facilité l'accès à l'aide au métier d'étudiant. Par cette aide individualisée, l'université s'est assurée d'outiller l'étudiant dans son rôle d'apprenant. Tous ceux et celles qui le souhaitent ont pu obtenir des trucs et astuces sur leur budget, l'utilisation du logiciel « Antidote », les exposés oraux, les travaux longs, les stratégies d'études et la gestion du temps et du stress.

De plus, l'année 2017-2018 a permis d'implanter un autre outil important pour les étudiants, souvent performants. Cette nouveauté permet aux étudiants d'apprendre à vivre le stress et l'anxiété autrement. À travers une série de cinq rencontres, l'étudiant peut clarifier ce qui compte vraiment pour lui, s'engager dans des actions pour atteindre son but, vivre selon ses valeurs, identifier les pièges qui contribuent à accroître le stress et développer ce qui peut accroître la capacité d'attention générale.

Comme les années précédentes, la présence importante d'étudiants ayant des besoins particuliers nous a obligé de consolider le travail d'équipe et le travail multidisciplinaire des professionnels des SAE. Les étudiants les plus vulnérables sont, entre autres, les étudiants des Premières Nations, les étudiants en situation de handicap, les étudiants internationaux et les étudiants-parents. Ces interventions permettent l'inclusion de tous les étudiants, sans faire de différence.

Naturellement, comme les années précédentes, les membres du personnel des SAE font en sorte de consolider des services permettant aux étudiants de l'UQAC d'étudier dans des conditions favorables à leur réussite : la vie étudiante, les bourses d'excellence, l'aide financière aux études, l'aide psychosociale, l'orientation, le service pour les étudiants en situation de handicap ainsi que les fonds de dépannage et humanitaire. Afin de rejoindre le plus d'étudiants, l'équipe des SAE mise sur un plan de communication de plus en plus important.

Cette année, il nous apparaît important de souligner le travail de collaboration des SAE avec plusieurs secteurs de l'université, dont les étudiants, relativement à la consommation responsable. Une série d'actions ont été déployées afin de conscientiser l'étudiant à sa consommation. Un comité coordonne ses actions et s'assure de la pérennité de celles-ci.

La prochaine année scolaire permettra la mise en œuvre de nouveaux services universitaires à l'UQAC dont, entre autres, les projets « Accès libre », « Garderie », « Soutien aux études » et « Carrefour des étudiants ».

## 11. Le Bureau de l'international

Le bureau de l'international (BDI) offre support et services spécialisés pour l'ensemble des étudiants internationaux de la communauté universitaire. Les besoins de ceux-ci sont en continue mais les plus grandes périodes d'achalandage demeurent les rentrées d'automne, d'hiver ainsi que les périodes d'admission où nos services sont sollicités par un nombre important d'étudiants et de partenaires. Dans un premier temps, le BDI est la porte d'entrée des étudiants internationaux de tout secteur et tout niveau confondu pour obtenir réponses à leurs questions. Ainsi, il est d'abord une courroie de transmission vers les directeurs de programme, le bureau du registraire, les services aux étudiants, le service des ressources financières et les associations étudiantes avant leur arrivée et une fois sur le campus.

La très grande majorité des étudiants se présentent aux quelques trente (30) rencontres d'information organisées en début de trimestre afin d'obtenir toute l'information nécessaire et pertinente à leur séjour. Ils peuvent également obtenir des renseignements via le site Internet ou de manière plus précise sur prise de rendez-vous avec un agent de recrutement ou d'admission.

L'UQAC a connu une augmentation importante de son effectif d'étudiants internationaux atteignant 19.5 % (1 317) de l'effectif étudiant total (6762) à l'automne 2017. Ainsi, le suivi des demandes, l'accompagnement des démarches administratives et académiques, l'accueil, le support à l'immigration et toute problématique impliquant un étudiant en échange ou régulier et/ou un partenaire est pris en charge en grande partie par le BDI. Cette augmentation amène l'équipe du BDI à réinventer ses méthodes d'interventions afin de gagner en efficacité.

Une mesure d'aide très appréciée des étudiants internationaux concerne les quelques programmes de bourses dont le traitement est sous la responsabilité du BDI, entre autres les bourses d'exemption des frais majorés. Également, le BDI déploie des services d'accompagnement personnalisé pour certaines communautés comme c'est le cas par exemple pour les étudiants chinois et de plusieurs pays africains. Des étudiants préalablement inscrits à l'UQAC se voient parrainer des nouveaux étudiants et offre un support d'accueil et d'intégration à leurs collègues.

## **LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES**



**LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES  
2017-2018**

**UQAC**

## *Table des matières*

---

UQAC

<i>La recherche</i> _____	2
<i>Les centres de recherche</i> _____	3
<i>Les chaires de recherche</i> _____	6
<i>Les groupes de recherche</i> _____	14
<i>Les laboratoires de recherche</i> _____	16
<i>Revue scientifique</i> _____	25
<i>Centre d'exposition</i> _____	25
<i>Regroupement interuniversitaire</i> _____	25
<i>Les consortiums de recherche</i> _____	27
<i>Organismes de recherche dont l'UQAC est partenaire</i> _____	28

## LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

### LA RECHERCHE

L'Université du Québec à Chicoutimi poursuit trois objectifs fondamentaux au plan de la recherche : l'excellence de l'activité scientifique, la contribution de la recherche à la qualité de l'enseignement, l'apport de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement de la collectivité, en d'autres mots, les impacts de celle-ci. Ces objectifs, l'UQAC les poursuit par le développement d'axes et d'orientations de recherche auxquels se greffent des programmes d'études de cycles supérieurs. Ces orientations de recherche s'arriment souvent au milieu d'implantation de l'UQAC. La région, considérée comme unité fonctionnelle de base de la vie sociale et économique devient, dans cette optique, un concept opérationnel et un laboratoire privilégié permettant de conduire à des connaissances d'une portée universelle. Plusieurs programmes de recherche, à connotation régionale, attirent l'attention de scientifiques canadiens et étrangers par leur niveau d'excellence et par leur intérêt au plan de la généralisation des connaissances.

L'UQAC mise sur un développement orienté de sa recherche. Cette activité scientifique repose, en grande partie, sur des unités spécifiques : des consortiums, des centres, des chaires, des groupes et des laboratoires. Seuls ou regroupés en équipe de recherche, plusieurs chercheurs contribuent également au développement de la recherche au sein de l'Université.

Depuis 1969, l'UQAC a réussi à mettre en place une solide infrastructure scientifique. L'évolution d'un indicateur comme le volume des subventions le laisse entrevoir. De 782 000 \$ en 1976-1977, le montant (non-officiel) des subventions et commandites de recherche versé est passé à près de 16 339 200 \$ au cours de la dernière année financière (2017-2018). Beaucoup d'activités de recherche libres ont également cours. Quelle que soit la forme empruntée, la recherche libre de qualité trouve sa place au sein de l'Université.

### **CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RESSOURCES MINÉRALES (CERM)**

Le CERM se veut avant tout un lieu de recherche interdisciplinaire voué au développement de la recherche et la mise en valeur des ressources minérales dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais et le Moyen-Nord québécois. Les objectifs et orientations scientifiques du Centre sont regroupés sous deux volets : l'exploration minérale au Précambrien (modélisation des environnements géologiques de formation des gîtes minéraux) et l'hydrogéotechnique environnementale (caractérisation hydrogéologique et hydromécanique des socles rocheux fracturés, sites de mines et d'aquifères à risque de pollution). Le CERM constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien.

### **CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM (CURAL)**

Le CURAL a comme objectif global de réunir les forces vives de l'Université du Québec à Chicoutimi travaillant dans le domaine de l'aluminium en un regroupement stratégique susceptible de bonifier les trois unités constituantes au niveau des expertises et des ressources humaines, physiques et budgétaires. Le CURAL vise les objectifs suivants : mise en commun des expertises de recherche, des ressources humaines et physiques, la préservation des acquis, la création d'une masse critique dans un domaine de recherche d'importance cruciale à l'UQAC, le positionnement de l'UQAC vis-à-vis de nouveaux intervenants dont l'arrivée est prévisible à court terme.

### **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE ET L'INGÉNIEURIE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CENGIVRE)**

Le Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE) a vu le jour en novembre 2003. Cette unité majeure de recherche veut renforcer la position de l'UQAC comme acteur de premier plan dans le domaine de la recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques. Sa création rend possible la mise en commun des expertises et équipements de quatre unités de recherche dont les activités sont centrées, de façon complémentaire, autour de la problématique du givrage atmosphérique et ses méthodes de prévention particulièrement en ce qui concerne diverses structures, dont les réseaux électriques ou encore les équipements de transport aérien : CIGELE, INGIVRE, GRIEA et LIMA. Les activités de ces unités sont en rapport étroit les unes avec les autres et couvrent les processus d'adhésion et de l'accumulation de glace, l'endurance et le délestage, ainsi que les méthodes permettant de réduire ou d'empêcher l'accumulation de glace sur les structures. Par ses actions, le CENGIVRE assure la consolidation d'un créneau de recherche d'excellence au sein de l'UQAC et favorise le développement de la relève professorale et l'intérêt pour le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques auprès des étudiants de tous les cycles dans les programmes d'ingénierie.

## **CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE (CREB)**

Le Centre de recherche sur la Boréale (CRB) a pour objectif d'unir en un regroupement stratégique les efforts de recherche des professeurs-chercheurs de l'UQAC travaillant dans le domaine des ressources renouvelables de la forêt boréale. Ces professeurs-chercheurs proviennent entre autres des unités de recherche accréditées suivantes : la Chaire de recherche en éco-conseil, le Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE), le Laboratoire des sciences aquatiques (LASA) et enfin, le Laboratoire d'écologie végétale et animale.

Les thématiques de recherche se résument ainsi :

### Laboratoire d'écologie végétale et animale

- Connaissance de la dynamique spatio-temporelle des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (tbe).
- Connaissance de la dynamique et de la croissance des sapinières et des pessières boréales.
- Contribution à la connaissance de la dynamique de la banque de semis des sapinières.
- Contribution à la connaissance de l'impact des épidémies de la tbe sur l'épinette noire.
- Traitements sylvicoles : productivité et qualité du bois de l'épinette noire et du pin gris.

### Laboratoire des sciences aquatiques (LASA)

- Gestion des ressources halieutiques du lac Saint-Jean.
- Conservation des populations de poissons dans le fjord du Saguenay.
- Impact des coupes forestières sur les populations de poissons en forêt boréale.
- Conservation des lacs sans poisson en forêt boréale.
- Facteurs qui contrôlent le recrutement chez l'éperlan arc-en-ciel.
- Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées.
- Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale et polaire.

### Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE)

- Identification de produits naturels bioactifs.
- Développement d'approches de production de molécules à haute valeur ajoutée et préparation d'analogues de produits naturels bioactifs.
- Évaluation de l'activité biologique d'espèces végétales.
- Identification de terpènes non toxiques qui potentialise l'activité des agents antitumoraux.
- Activation sélective de pro-drogues dans les cellules cancéreuses.

### Chaire de recherche en éco-conseil

- Changements climatiques.
- Gestion des matières résiduelles.
- Outils de l'éco-conseiller.

## **CENTRE INTERSECTORIEL EN SANTÉ DURABLE (CISD)**

Le Centre intersectoriel en santé durable a pour mandat de regrouper les professeurs-chercheurs de l'UQAC qui ont pour préoccupation la qualité et les saines habitudes de vie. Cette unité de recherche se veut un lieu favorisant les collaborations intersectorielles en recherche. Cette approche se distingue de la plupart des autres équipes de recherche dans ce domaine et offrira une vision beaucoup plus globale et complète des différentes problématiques en lien avec les créneaux priorités par le Centre. Les travaux réalisés par les chercheurs membres du Centre couvrent cinq axes :

- 1- Technologie;
- 2- Activité physique, nutrition et santé;
- 3- Pathologies chroniques et handicaps;
- 4- Psychologie et sociologie;
- 5- Pratiques et théories sociétales.

L'objectif général du Centre est de mobiliser les professeurs-chercheurs qui consacrent leurs activités de recherche à la qualité et les saines habitudes de vie, et ce afin que l'UQAC exerce un leadership en vue de l'obtention d'une reconnaissance internationale.

### CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

#### **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN MÉTALLOGÉNIE MAGMATIQUE**

Le programme de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sous l'égide de la professeure Sarah Jane Barnes étudie l'origine des roches contenant des gisements de minerai de nickel, de platine, de chrome, de vanadium et de titane. Le but principal de la chaire est de développer une meilleure compréhension des processus menant à la formation de ces gisements de minerai. La chaire forme des étudiants avec une approche multidisciplinaire en utilisant des travaux sur le terrain à l'échelle du kilomètre jusqu'à une étude des minerais avec le microscope électronique pour simuler les processus des expériences en laboratoire. Ces étudiants de niveau maîtrise, doctorat et post doctorat appliquent ensuite leurs connaissances dans le milieu du travail au gouvernement et dans les secteurs commercial ou académique en explorant et en exploitant les minerais.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN ENVIRONNEMENT ET GÉNÉTIQUE DES TROUBLES RESPIRATOIRES ET DE L'ALLERGIE**

Des millions de canadiens sont touchés par l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ou le cancer du poumon. L'essentiel des activités de recherche qui composent le programme de la Chaire de recherche du Canada en Environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie est justement de contribuer à définir et comprendre l'implication de la génétique et de l'environnement pour pouvoir mieux intervenir. Le cœur des activités de recherche de la titulaire, la professeure Catherine Laprise, porte sur l'asthme allergique, un type d'asthme où le patient est allergique à un ou plusieurs allergène(s). La titulaire a construit une collection familiale multi-générationnelle où un enfant et au moins un apparenté sont atteints d'asthme allergique. Cette collection familiale unique au profil génétique caractérisé par plusieurs effets fondateurs a déjà permis l'identification de plusieurs gènes reliés à l'asthme. Dans le cadre de la chaire de recherche, elle contribuera à poursuivre l'identification des gènes associés à l'asthme et à l'allergie en portant une attention particulière aux variants génétiques rares et à la façon dont l'environnement (par exemple allaitement ou exposition aux allergènes, au tabac ou reliée au travail) module l'impact de ces gènes dans la maladie.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN CRÉATION POUR UNE DRAMATURGIE SONORE AU THÉÂTRE**

Si la présence du son au théâtre a évolué, elle tient encore à une valorisation de l'action dramatique. Cependant, on assiste actuellement à une remise en question de cette situation, surtout depuis que l'intermédialité et le théâtre performatif ont ouvert la scène théâtrale aux agencements et au contact des autres médias.

Les travaux de Jean-Paul Quéinnec, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en création pour une dramaturgie sonore au théâtre, ont pour but de mettre en relation écriture sonore et écriture scénique pour tendre vers la création d'une nouvelle dramaturgie sonore au théâtre. Grâce aux arts numériques, à des installations novatrices et à la poésie sonore, cette nouvelle dramaturgie produira un impact sur la scène, dans la salle et dans le texte.

Plus particulièrement, les travaux de M. Quéinnec porteront sur quatre aspects : le jeu de l'acteur, par l'intervention du son dans la pratique du jeu; la mise en scène, par l'association du son à l'audio numérique, au théâtre de matériau, à la manipulation d'objets usuels et à la spatialisation sonore; l'écriture dramatique, par une poésie sonore ouvrant la voie à l'invention de langages qui offrent au théâtre des possibilités inédites d'énonciation sonore, de structuration et de narration; et des espaces de travail qui appellent à des pratiques novatrices pour leur élaboration et leur fabrication.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN ÉCOLOGIE AQUATIQUE BORÉALE ET POLAIRE**

La recherche menée par la titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale et polaire, la professeure Milla Rautio, mènera à une nouvelle compréhension de la structure et du fonctionnement des lacs boréaux. Plus particulièrement, elle contribuera à améliorer la compréhension des liens entre le carbone, les processus microbiens, les populations de zooplanctons et les réseaux alimentaires des lacs. De plus, elle permettra de mieux comprendre le rôle des interactions entre les lacs et les bassins versants. En outre, la chercheuse évaluera comment l'exploitation forestière et le changement climatique influent sur les réseaux alimentaires aquatiques. Elle élaborera une caractérisation élargie et à jour des écosystèmes aquatiques boréaux, surtout en période hivernale.

L'ensemble de ces nouvelles connaissances sur les écosystèmes boréaux permettra d'améliorer les évaluations environnementales des pratiques de gestion forestière, et contribuera grandement à une meilleure administration des lacs boréaux, composante importante de l'héritage naturel du Canada.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN SPÉCIFICATION, TEST ET VÉRIFICATION DE SYSTÈMES INFORMATIQUES**

Nous éprouvons tous des bogues informatiques presque quotidiennement. En fait, les bogues informatiques sont presque aussi vieux que les ordinateurs eux-mêmes. Ils surviennent dans toutes sortes de systèmes, et leurs conséquences vont de la simple contrariété à des problèmes qui peuvent mettre notre vie en danger. La Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en spécification, test et vérification de systèmes informatiques est dédiée à la chasse aux bogues. Les travaux visent à développer diverses techniques pour aider les développeurs de logiciels à trouver les bogues dans leurs systèmes plus rapidement et plus facilement. Une manière possible consiste à construire des outils d'automatisation de tests : des logiciels conçus pour tester d'autres logiciels. En retirant une partie de la tâche de tests des épaules des programmeurs, ces outils permettent d'accélérer la découverte de bogues et laissent davantage de temps aux développeurs pour écrire et réparer leur code. Pour que ces outils puissent fonctionner, ils doivent cependant savoir de quoi le système doit faire. C'est pourquoi la recherche du titulaire de la Chaire, le professeur Sylvain Hallé, se concentrent également sur le développement de langages de spécification, qui permettent aux designers de décrire la fonctionnalité attendue d'un logiciel informatique. Une spécification bien construite permet non seulement de comprendre ce qu'on attend d'un système, mais peut également être utilisée pour déterminer comment celui-ci sera testé ou vérifié.

#### **CHAIRE INDUSTRIELLE**

##### **CHAIRE INDUSTRIELLE DE RECHERCHE CRSNG / RIO TINTO ALCAN SUR LES NOUVELLES AVENUES EN MÉTALLURGIE DE LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM (CIMTAL)**

La chaire industrielle de recherche CIMTAL dont le titulaire est le professeur X. Grant Chen, centre ses recherches sur la métallurgie des matériaux de pointe et des technologies novatrices de transformation. Les quatre volets du programme de recherche sont : 1) le moulage à l'état

semi-solide d'alliages d'aluminium de haute performance; 2) le forgeage et l'extrusion de produits critiques d'aluminium; 3) les composites et nanocomposites de haute performance à base d'aluminium, et 4) le soudage par friction-malaxage de matériaux spéciaux en aluminium. Le principal objectif de ce programme de recherche est de faire avancer les connaissances sur la métallurgie et l'ingénierie des matériaux des alliages d'aluminium en insistant plus particulièrement sur les technologies de transformation en émergence. Des connaissances approfondies seront acquises sur 1) les aspects des matériaux et de la métallurgie des produits d'aluminium à valeur ajoutée, 2) les technologies de transformation reliées aux créneaux d'application émergents, 3) la caractérisation des produits d'aluminium et, 4) l'évolution de la microstructure et les propriétés physiques des matériaux d'aluminium durant leur transformation.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE CRSNG SUR LA VARIABILITÉ DES PAYSAGES EN ZONE BORÉALE ET LA CROISSANCE DE L'ÉPINETTE NOIRE**

La tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) est l'insecte qui cause le plus de dommages aux forêts résineuses de l'Est de l'Amérique du Nord et elle est responsable de la structure multi étagée typique des vieilles forêts. Une meilleure connaissance de son action dans le temps est essentielle pour l'aménagement écosystémique. Une épidémie sévit actuellement au Québec et l'expansion graduelle de la défoliation amène des problèmes d'approvisionnement des usines en bois de qualité. Enfin, l'épinette noire est l'espèce la plus convoitée dans l'Est du Canada pour la qualité de sa fibre. L'approvisionnement en quantité et en qualité de cette espèce détermine la viabilité de l'industrie dans la forêt boréale de l'Est. Le programme de la chaire industrielle est de déterminer à moyen terme (derniers 1 000 ans) et à long terme (derniers 10 000 ans (Holocène)) l'impact des épidémies passées de la TBE sur la variabilité structurale de la forêt boréale et de déterminer les variables qui influencent la croissance de l'épinette noire dans un contexte de changements climatiques. L'équipe va compléter un réseau de chronologie des épidémies de la TBE à travers son aire de distribution dans l'Est de l'Amérique du Nord à l'aide de la dendrochronologie. Pour remonter plus loin dans le passé, des analyses dendrochronologiques originales des arbres engloutis dans les lacs permettront d'effectuer des chronologies millénaires alors que de nouvelles techniques paléoécologiques uniques impliquant des analyses macrofossiles de résidus de digestion (féces) et des analyses microfossiles d'écailles de papillons de la TBE dans les sédiments permettront de couvrir les derniers 10 000 ans. Des analyses spatiales des différentes épidémies répertoriées viendront guider la gestion des approvisionnements alors que des analyses de la qualité du bois affecté par la défoliation permettront de déterminer les moments où les arbres peuvent être récoltés selon leur usage. Des analyses détaillées du développement intra annuel du cerne au niveau cellulaire (xylogénèse) et des mesures précises des variations du tronc serviront à déterminer les variables qui influencent la croissance de l'épinette noire, à faire des modèles de croissance spatialisés dans son aire de distribution et à étudier la qualité du bois. Les partenaires de cette chaire industrielle sont : Produits forestiers Résolu et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

#### **CHAIRES INSTITUTIONNELLES**

#### **CHAIRE SUR LA TECHNOLOGIE AVANCÉE DES MÉTAUX LÉGERS POUR LES APPLICATIONS AUTOMOBILES (TAMLA)**

La chaire TAMLA a comme objectifs l'optimisation et le contrôle des performances des alliages de fonderie d'aluminium, l'application des résultats des recherches fondamentales à l'optimisation des pièces industrielles de fonderie en aluminium ainsi que le développement d'alliages pour les applications dans le secteur de l'automobile. Les domaines de recherche touchent le traitement du métal liquide, les propriétés mécaniques (résistance mécanique, ténacité, fatigue), l'optimisation des traitements thermiques, l'étude des inclusions et des

intermétalliques de fer et de cuivre dans les alliages d'aluminium. Le titulaire de cette chaire est le professeur Fawzy Hosny Samuel.

#### **CHAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INTERETHNIQUES ET INTERCULTURELS (CERII)**

La Chaire est une structure de recherche, d'enseignement, d'animation et de sensibilisation sur les problématiques ethniques et interculturelles dont le titulaire est le professeur Khadiyatoulah Fall. Elle veut contribuer à développer et à diffuser une expertise théorique et pratique sur les processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Trois types de préoccupation orientent les travaux de la Chaire : les effets du milieu d'accueil sur l'intégration et la cohabitation multiculturelle, les particularités des genres de vie ethnique en région et les formes que prend et que pourrait prendre la contribution du multiculturalisme au développement régional.

#### **CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL**

Implantée en novembre 2003, la Chaire en éco-conseil, sous la direction du professeur Claude Villeneuve, a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller, de sa pertinence dans la mise en œuvre de projets de développement durable et de la nécessité d'établir les fondements théoriques liés à la pratique de ce métier afin d'en assurer l'implantation et le succès à long terme dans notre société. Les champs particuliers d'expertise développés à la chaire sont dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche porte essentiellement sur la pratique en éco-conseil et le développement durable. Les diverses activités de la Chaire favorisent le maintien et l'élargissement du réseau des éco-conseillers dans le monde. Des ponts pourront être jetés vers d'autres programmes universitaires de cycles supérieurs où les compétences propres à l'éco-conseiller pourraient se compléter par une formation à la recherche et à la production de nouveaux savoirs. La Chaire permettra aussi le maintien des liens avec l'UNESCO et les grands programmes internationaux qui alimentent la réflexion sur le développement durable.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES AGENTS ANTICANCÉREUX D'ORIGINE NATURELLE**

Cette chaire de recherche, codirigée par les professeurs André Pichette et Jean Legault, permettra de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale. Plus précisément, il s'agit d'identifier des produits naturels utiles dans le domaine du cancer à partir des ressources végétales de la forêt boréale et d'assurer une partie du développement préclinique. De façon plus détaillée, la recherche s'articule autour des aspects suivants :

- i) la sélection des espèces végétales de la forêt boréale basées sur la médecine traditionnelle amérindienne;
- ii) l'extraction des produits naturels et l'identification des composés responsables de l'activité biologique;
- ii) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des cellules cancéreuses en culture;
- iv) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des modèles de souris porteuses de tumeurs; et
- v) la caractérisation de leur mécanisme d'action.

Cette programmation de recherche permettra de valoriser les produits d'origine naturelle de la forêt boréale par l'évaluation de leur potentiel anticancéreux.

#### **CHAIRE UQAC-CEGEP DE JONQUIÈRE SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA SANTÉ ET L'ADAPTATION ET LES ASPIRATIONS DES JEUNES (VISAJ)**

Née à l'automne 2008, la Chaire sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collègue, le Cégep de Jonquière. Sa mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans. Le programme de recherche a pour objectifs principaux de 1) Stimuler la recherche sur les jeunes par la mise sur pied d'une équipe dynamique, interdisciplinaire et innovante composée de chercheurs, de collaborateurs et d'intervenants engagés et 2) Développer des outils de mobilisation des connaissances auprès des différents milieux qui interviennent auprès des jeunes, sans négliger les jeunes eux-mêmes, afin d'inspirer leurs actions et de contribuer aux innovations sociales favorables à leur épanouissement. Pour réaliser ce programme, Mme Dion a constitué une équipe comprenant la professeure Marie-Christine Brault, du Département des sciences humaines et sociales, et Mme Marie-Ève Blackburn, chercheuse au Centre d'Étude des Conditions de vie et des Besoins de la population (ECOBES - Recherche et transfert) du Cégep de Jonquière, toutes deux cotitulaires de la Chaire. Plusieurs collaborateurs et collaboratrices de l'UQAC et du Cégep de Jonquière y sont également associés. Des étudiantes et étudiants de tous les cycles, ainsi qu'un stagiaire postdoctoral, se joindront également à l'équipe.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EXPLOITÉES**

Cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions. Pour atteindre cet objectif, il y a un besoin important de recherche appliquée visant le développement et l'optimisation des méthodes d'estimation de l'état des populations, de la récolte et des habitats, et des outils diagnostiques qui s'y rattachent.

Le programme de recherche de la Chaire et de son titulaire, le professeur Pascal Sirois, a pour principal objectif de répondre spécifiquement aux besoins de connaissances en matière de gestion des espèces aquatiques exploitées tout en assurant la formation de spécialistes dans le domaine. Les principaux axes de recherche de la Chaire sont : (1) Suivi des populations exploitées, (2) Suivi de l'exploitation de la ressource, (3) Conservation, restauration et aménagement des habitats fauniques et (4) Support aux populations fauniques exploitées.

#### **CHAIRE INSTITUTIONNELLE DE RECHERCHE SUR LES MATÉRIAUX INDUSTRIELS (CHIMI)**

L'Université du Québec à Chicoutimi a développé un créneau de recherche portant sur l'utilisation du carbone comme matériau industriel ainsi qu'un créneau de recherche sur la thermotransformation du bois. La recherche sur le carbone comme matériau industriel a été réalisée dans le cadre de la chaire UQAC- Aluminerie Alouette sur l'utilisation du carbone pour la production d'aluminium primaire, dont le mandat s'est déroulé entre le 15 décembre 2010 et le 14 décembre 2015, et Mme Kocaefe était la titulaire de cette chaire. Les travaux sur la thermotransformation ont été réalisés dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois (GRTB), depuis 2004, et Mme Kocaefe est la coordonnatrice de cette unité de recherche depuis l'accréditation du GRTB. Les activités de recherche de ces deux unités ont été fusionnées en une seule, qui est devenue la Chaire institutionnelle de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI). Le programme de recherche portera sur les éléments

suivants : Carbone - production des anodes de carbone pour l'industrie de l'aluminium et performance électrique, modélisation des fours de cuisson des anodes, amélioration de la matière première des anodes (coke), développement d'outils de caractérisation et de contrôle de la qualité; Bois - nouvelles utilisations du biocharbon, développement de matériaux biocomposites, développement de revêtements de bois traité, amélioration des procédés de thermotransformation. Les activités de la chaire seront financées par des programmes de recherche en partenariat et par des contrats qui seront développés par la titulaire de la chaire.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ÉVÈNEMENTS TRAUMATIQUES, LA SANTÉ MENTALE ET LA RÉSILIENCE DES INDIVIDUS**

Dans un contexte où les tragédies et les sinistres collectifs sont de plus en plus fréquents et graves, il s'avère pertinent d'identifier les éléments susceptibles de maintenir ou d'exacerber la vulnérabilité de certains segments de la population plus vulnérables que d'autres face à de tels événements afin d'être en mesure d'élaborer et de mettre en application des interventions biopsychosociales pré- et post-désastre destinées à rehausser leurs capacités d'adaptation et prévenir l'aggravation des problèmes préexistants.

Cette Chaire de recherche institutionnelle sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus permettra de constituer un corpus de connaissances en la matière. Cette Chaire se propose de réaliser, au cours des prochaines années, diverses activités de recherche, de transfert des connaissances et de formation dont le but principal demeure celui d'outiller, de soutenir et d'accompagner les intervenants des organismes publics, communautaires ainsi que les municipalités dans le soutien aux personnes vulnérables confrontés à divers types d'événements traumatisants. Les différents axes de cette Chaire vise aussi à identifier les bonnes pratiques psychosociales qui arrivent à prévenir la détérioration de l'état de santé mentale des personnes en cas de tragédies et de catastrophe macrosociale.

Depuis 1996, la titulaire de cette Chaire se penche sur les conséquences de catastrophes et des événements traumatiques sur la santé des victimes et des intervenants. De la crise du verglas, en passant par l'étude des inondations et des glissements de terrain majeurs jusqu'au drame de Lac-Mégantic, elle cherche à mieux documenter les stratégies d'adaptation et de résilience individuelle afin de développer des outils d'intervention qui répondent aux besoins des victimes directes et indirectes. Les étudiants de tout cycle d'étude pourront s'intégrer au sein d'une équipe de chercheurs provenant de différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui sont intéressés à documenter les effets de l'exposition à un événement traumatisant sur la santé des individus et à leur processus de résilience

#### **CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'APPAREILLAGE INSTALLÉ SUR LES LIGNES À HAUTE TENSION (VIAHT)**

Dans ce monde dérégulé, fortement tributaire de l'énergie électrique, les concepts de prolongation de la durée de vie des équipements, de l'augmentation de la puissance délivrée, et de la réduction des coûts de maintenance sont devenus des aspects très importants à prendre en compte. Le vieillissement progressif des équipements de puissance, associé au fait que la demande en électricité n'a cessé de croître au cours de ces dernières années, augmentent de jour en jour le risque de voir les plus vieux tomber définitivement en panne et entraîner d'importantes coupures d'électricité.

L'objectif de la Chaire de recherche sur le Vieillessement de l'Appareillage installé sur les lignes à Haute Tension (ViAHT) est non seulement de mieux comprendre les processus qui mènent à la dégradation/vieillessement de l'isolation contenue dans l'appareillage, mais aussi d'offrir aux ingénieurs et aux concepteurs, de nouveaux matériaux et outils pratiques d'analyses et de conception qui permettront d'orienter les décisions et les entretiens sur une base scientifique solide. Le programme de recherche comprend divers volets qui seront réalisés en partenariat avec le milieu industriel.

#### **CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA PAROLE AUTOCHTONE**

Le programme de recherche a pour objectif principal de décrire les formations discursives des peuples autochtones présents sur l'actuel territoire québécois, à partir des sources narratives produites depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. La parole autochtone que l'on cherchera à décrire n'est pas le fait d'un dialecte en particulier, mais un ensemble d'usages et de procédés rhétoriques qui ont trait à l'invention (*inventio*), la structuration (*dispositio*) et à la performance (*actio*) plutôt qu'à l'énonciation seule (*elocutio*). Pour réaliser ce programme, M. Vaillancourt a constitué une équipe comprenant la professeure Sandrine Tailleur, du département des arts et lettres, codirectrice de la chaire, et plusieurs collaborateurs et collaboratrices de l'UQAC et de l'Université du Québec à Rimouski. Des étudiantes et étudiants de premier et deuxième cycle, ainsi qu'un stagiaire postdoctoral, se joindront également à l'équipe.

#### **CHAIRE UNESCO EN TRANSMISSION CULTURELLE CHEZ LES PREMIERS PEUPLES COMME DYNAMIQUE DE MIEUX-ETRE ET D'EMPOWERMENT**

La Chaire UNESCO portant sur « La transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment » permet d'encourager la recherche autochtone dans la définition culturelle des communautés, avec, par et pour elles-mêmes; et de participer à leur autodétermination et à leur autoreprésentation. La Chaire renforcera la capacitation des individus et des nations autochtones dans leur volonté d'agir, leur pouvoir de le faire. Elle stimulera également la valorisation et le leadership des jeunes autochtones par la création, la formation, la valorisation de l'identité culturelle, la conception et l'appropriation d'outils de développement économique liés à l'expression et à la transmission de leur culture.

La valorisation culturelle joue un rôle important dans la reconnaissance du passé des membres des Premiers Peuples en leur permettant de prendre conscience de la spécificité et de la valeur de leur culture. La prise en charge de leur propre médiation et transmission culturelles, entre autre par l'acquisition des connaissances technologiques nécessaires à la production des outils de cette transmission, participe à leur devenir. C'est ainsi que, grâce à ces outils de médiation-transmission, ils pourront transmettre leur culture aux générations futures, mais aussi la mettre en valeur auprès des allochtones et rechercher des solutions aux difficultés économiques inhérentes à la situation de pauvreté dans laquelle ces nations se retrouvent trop souvent. La reprise en main par les nations autochtones de leurs ressources culturelles est une voie vers l'amélioration de leurs conditions sociales, culturelles et économiques, bases du mieux-être individuel et de la paix sociale.

La Chaire favorisera entre autres, une intégration de jeunes chercheurs autochtones, selon les différents pans de la Chaire, plus particulièrement, en ce qui a trait aux arts (création, enseignement, transmission et médiation culturelle), à l'éducation (univers social, sciences et technologies, éthique et religion) et au développement économique durable. Elle assurera aux jeunes chercheurs autochtones l'accès égalitaire à la formation et à la recherche universitaires, par un renforcement de leurs capacités en favorisant leur sécurité culturelle, (participation, concertation et protection). De nombreux organismes autochtones, un comité scientifique à majorité autochtone de même qu'un comité de Sages provenant des membres des Premiers Peuples assureront que tous les bénéfices de la recherche servent avant tout les intérêts des Premiers Peuples à travers le monde.

## CHAIRE INSTITUTIONNELLE UQAC SUR LES PROCESSUS METALLOGENIQUES ARCHEENS

La programmation de la Chaire se concentre sur la métallogénie, donc l'étude et l'analyse des processus de formation des gisements de la période archéenne. La thématique abordée par la Chaire est principalement orientée autour de la Sous-province d'Abitibi au Québec, à tout le moins pour les six années du projet « Metal Earth ». Par la suite, la Chaire pourra développer d'autres créneaux de recherche au Québec et ailleurs dans le monde.

Le projet « Metal Earth » porte sur les processus de formation de la croûte terrestre primitive, c'est-à-dire l'époque précambrienne, et vise à expliquer les variations de la fertilité minérale (Or et métaux de base) de certaines portions de croûte terrestre archéenne (2,7 milliards d'années). En d'autres mots, il s'agit d'investiguer pourquoi une région comme la Sous-province géologique de l'Abitibi (NW québécois Val-d'Or, Rouyn, Chibougamau) est enrichie au niveau métallique alors qu'une ceinture équivalente en Ontario, la Sous-province de Wabigoon, est en apparence plus pauvre.

Les travaux de recherche toucheront les grandes orientations du projet « Metal Earth », qui visent à répondre à plusieurs questions fondamentales :

1. La géodynamique de la Terre a évolué avec le temps. Comment les mécanismes qui ont opéré au précambrien (il y a 2,7 milliards d'années) se distinguent-ils de ceux qui opèrent aujourd'hui et en quoi cela a-t-il contribué à la formation des gisements ?
2. Pouvons-nous reconnaître les caractéristiques distinctives du manteau, du manteau lithosphérique subcontinental, de la croûte et des structures crustales profondes afin d'expliquer l'enrichissement ou le non-enrichissement en métaux ?

Les nouvelles connaissances du projet « Metal Earth » permettront de transformer la compréhension de l'évolution de la terre et des processus fondamentaux qui régissent l'enrichissement en métaux à travers le temps, en plus d'accroître la compréhension de l'évolution de l'hydrosphère et de l'atmosphère de notre planète. Ces connaissances aideront les gouvernements à mieux évaluer le potentiel minéral du Canada et à élaborer de meilleures stratégies pour un développement minéral durable, responsable et particulièrement applicable aux territoires nordiques du Bouclier canadien.

### **GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (GRI)**

Le GRI axe principalement ses activités de recherche et de développement en partenariat avec l'industrie pour élaborer des solutions informatiques répondant à leurs besoins dans un souci de transfert technologique. Les programmes de recherche du groupe sont de nature fondamentale ou appliquée et se réalisent à l'intérieur de l'un des grands axes suivants : l'informatique industrielle, la modélisation et l'infographie, et l'intelligence artificielle.

### **GROUPE DE RECHERCHE EN INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS ET SYSTÈMES (GRIPS)**

Le domaine d'activités du GRIPS englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et l'énergétique. Dans nos recherches, des méthodes de modélisation mathématique ainsi que des techniques expérimentales à la fine pointe de la technologie sont utilisées. Toutefois, diverses activités découlent du thème général de sorte que les interventions peuvent être regroupées en plusieurs volets: étude des transferts de chaleur et de masse, écoulements diphasiques, analyse et optimisation des procédés et techniques de mesures. Tous les travaux sont reliés de près à l'industrie et des outils mathématiques et informatiques y sont privilégiés. De plus, les laboratoires du groupe sont équipés avec des outils modernes de diagnostic des écoulements et d'analyse du transfert de chaleur sous différentes conditions. Les activités touchent des disciplines variées telles que la métallurgie, la mécanique et la chimie.

### **GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR)**

Le GRIR se définit comme un groupe multi-interdisciplinaire, visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de support à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans une perspective d'auto-développement des collectivités régionales en général et sagamiennes en particulier. Ces programmes de recherche touchent les pratiques sociales et les mouvements sociaux, le partenariat et le développement local, l'État, le territoire et la gestion sociale, le développement viable et l'aménagement intégré des ressources, la concertation et l'innovation technologique dans le développement local et régional, les relations interethniques et interculturelles, la recherche-action, les interventions et l'éthique des sociétés.

### **GROUPE DE RECHERCHE RISQUE RESSOURCE EAU (R<sup>2</sup>EAU)**

Le groupe de recherche R2Eau se donne comme mission de développer la recherche et la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) dans les domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels. Les objectifs poursuivis par le groupe sont de :1) développer et structurer les activités de recherche dans le domaine des risques liés à la ressource eau; 2) mettre en commun des ressources et des expertises de professeurs et chercheurs réguliers du DSA et du DSH afin de créer une synergie structurante; 3) favoriser l'attrait pour la formation de PHQ dans ce domaine pour assurer une relève scientifique compétente et ainsi combler les besoins actuels et futurs.

La programmation de recherche s'articule autour de 7 axes de recherche : 1) Risques associés aux eaux souterraines (protection et préservation des eaux souterraines); 2) Risques associés aux inondations et ruptures de barrages; 3) Risques associés aux glissements de terrains et à la stabilité des massifs rocheux; 4) Risques associés à l'érosion et à l'ensablement; 5) Risques et impacts sociaux reliés à l'eau souterraine; 6) Historique et prévision des risques, et 7) Élaboration d'outils mathématiques pour la quantification du risque.

### **LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE SÉPARATION DES ESSENCES VÉGÉTALES (LASEVE)**

Le LASEVE offre des services de consultation auprès d'entreprises en matière d'analyse, de séparation et d'extraction d'huiles essentielles, plus généralement d'extraction de produits naturels à partir de plantes.

### **LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE RITUELLE ET SYMBOLIQUE (LERARS)**

Le LERARS réalise des activités de recherche sur les processus de deuil, de guérison et sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant, axées sur la découverte des réseaux sémantiques par lesquels ces phénomènes sont interprétés dans la communauté desservie par l'UQAC. Il rend des services à la collectivité en offrant de la formation, en produisant des outils de travail et en développant de nouvelles pratiques orientées vers la re-ritualisation des actions à l'égard du deuil, de la maladie et de la naissance. Il établit des liens avec des chercheurs, des intervenants et des groupes communautaires préoccupés par ces problématiques.

### **LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN PLEIN AIR (LERPA)**

Le LERPA a été créé afin de poursuivre avec synergie la recherche dans les divers domaines du plein air et du tourisme d'aventure ainsi que de faire profiter le milieu de l'expertise ainsi acquise.

Ses principaux secteurs d'étude sont la gestion des risques en plein air, l'intervention d'urgence en régions isolées, la survie et la sécurité en forêt, l'aventure thérapeutique, la nutrition pour les expéditions de plein air, les activités de plein air ancestrales, l'éthique environnementale, la préparation scientifique d'expéditions, le leadership et la dynamique de groupes en plein air ainsi que l'évaluation du potentiel récréotouristique de milieux naturels.

Le LERPA diffuse ses résultats de recherche sur son site WEB et aussi en offrant des conférences, des démonstrations et de la formation continue.

### **LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE APPLIQUÉE (LERGA)**

Succédant au Laboratoire d'expertise et de recherche en télédétection et en géomatique (LERTG), le LERGA résulte d'une volonté de regroupement des activités de l'équipe de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'expertise en géomatique associée au LERTG. Les membres comptent stimuler le développement de l'expertise et des recherches dans le champ de la science géographique appliquée, notamment en intégrant davantage le volet environnemental de la discipline et par ricochet, favoriser le rayonnement de la géographie comme source d'informations territoriales appuyant la prise de décision.

L'équipe du LERGA se compose de cinq professeurs issus du département des sciences humaines ainsi que du département d'informatique et de mathématique. Les trois axes de recherche proposés à l'intérieur du LERGA et pour lesquels différents projets de recherche sont actuellement en cours sont les suivants :

- dynamiques spatiales et société (cartographie et atlas, traitements et visualisation de données socio-économiques, sociogéographie de l'éducation et de la santé, migrations et mobilités);
- aménagement et développement (étude des politiques publiques territoriales, évaluation de projets d'intervention, enjeux d'aménagement en milieu urbain et rural, développement local et régional);
- environnement et processus biophysiques (étude des paléo-environnements lacustres, côtiers et marins, problématique biophysique des milieux naturels et gestion des bassins-versants à diverses échelles géographiques).

#### **LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CARREFOUR D'ANALYSE DES INNOVATIONS ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (CAISEN)**

Le CAISEN est un laboratoire de recherche et d'expertise ayant comme mission :

- de promouvoir la recherche scientifique sur les innovations organisationnelles et les méthodes d'optimisation de l'efficacité productive;
- de développer les connaissances dans le domaine de la gestion des ressources humaines;
- de favoriser la collaboration entre les universitaires, les praticiens en gestion des organisations et les décideurs politiques;
- de renforcer la recherche-action en changement organisationnel et en innovations en milieu de travail.

Le laboratoire vise l'étude des enjeux liés aux innovations technico-organisationnelles favorables à l'optimisation de l'efficacité productive dans une économie axée sur le savoir.

Le laboratoire CAISEN mène des interventions et recherches autour des axes liés à l'innovation et à la performance : optimisation de l'efficacité productive, modernisation des pratiques de gestion des ressources humaines et productivité, profil et compétences des gestionnaires des ressources humaines, innovations organisationnelles dans l'économie axée sur le savoir : amélioration continue « Kaizen », management à la japonaise, système SMED, Poka-Yoke et Kam-ban, équipes de travail autogérées, organisation apprenante et gestion des compétences, flexibilité organisationnelle, modélisation des pratiques de l'organisation du travail; partenariat patronal-syndical.

#### **LABORATOIRE INTERNATIONAL SUR LES MATÉRIAUX ANTIGIVRE (LIMA)**

Le LIMA a développé une expertise sur les matériaux dégivrant et antigivre qui est maintenant reconnue par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales). Le groupe met à la disposition des manufacturiers de fluides commerciaux, une infrastructure expérimentale pour l'étude, le développement et l'évaluation en chambre climatique et en soufflerie réfrigérée des produits commerciaux de dégivrant et antigivre utilisés en aéronautique. Cette infrastructure est unique au Canada et en Amérique du Nord et fait de ce laboratoire, la seule organisation privée reconnue capable d'évaluer la qualité des produits antigivrants. De plus, le LIMA dispose d'une expertise scientifique pour la mise en œuvre de projets de recherche visant le développement de techniques innovatrices de déglçage.

#### **LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE (LARIEP)**

Le Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP) a entrepris officiellement ses activités en novembre 2003. Les professeurs-chercheurs et étudiants de cycles supérieurs qui en font partie ont comme objectif de « Construire à partir du savoir expérientiel individuel et collectif, social et structurel. un processus systématique d'éthique et de réflexion philosophique exportable d'une culture organisationnelle à une autre ». Plus spécifiquement, les travaux menés dans le cadre du LARIEP s'arriment aux axes suivants : 1) mobilisation des ressources humaines de divers milieux de vie professionnelle, entrepreneuriale, organisationnelle de façon à rendre fluide au sein des organisations l'éthique en question à tous les niveaux hiérarchiques existants; 2) élaboration de projets de recherche propres à rendre concrète l'expérimentation d'une telle éthique créative, et 3) constitution, à l'échelle provinciale, d'une démarche concertée d'éthique créative de l'intérieur des milieux institutionnels d'enseignement comme de milieux professionnels, organisationnels et de la santé. Le LARIEP préconise une approche éthique de type autorégulatoire.

#### **LABORATOIRE DE METALLOGENIE EXPERIMENTALE ET QUANTITATIVE (LAMEQ)**

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur les sulfures en tant que témoins des conditions de formation des systèmes hydrothermaux. La compréhension de la formation de ces systèmes hydrothermaux proviendra : 1- de l'analyse de sulfures naturels; 2- de l'analyse de sulfures synthétiques expérimentaux formés en laboratoire pour étudier tous les paramètres physico-chimiques qui jouent dans l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux; 3- de l'analyse des facteurs réels contrôlant l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux. Ce laboratoire inscrit ses activités dans le cadre de la recherche en métallogénie qui caractérise l'UQAC au plan national et international, et tout particulièrement l'importance des élément-trace pour la découverte de gisements de minéraux du groupe Platine. De nombreux étudiants gradués sont déjà intégrés aux programmes de recherche des professeurs Gaboury et Daigneault.

#### **LABORATOIRE SUR L'ADAPTATION PERSONNELLE, SOCIALE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE (LAPERSONE)**

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur l'amélioration des connaissances théoriques, empiriques et pratiques sur l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie. Plus particulièrement, quatre volets permettront de structurer les activités de recherche : 1- l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie; 2- les transitions dans les rôles et événements de vie majeurs; 3- l'identification, l'implantation et l'évaluation de mesures et 4- le développement et l'adaptation d'outils et de protocoles d'évaluation pour la recherche et la pratique. Ce laboratoire sera un lieu d'échange menant à l'organisation de différentes activités de recherche impliquant des professeurs-chercheurs de l'UQAC et des collaborateurs universitaires et des milieux de pratique. Il offrira aussi un contexte de formation structuré pour les étudiants de divers niveaux académiques.

#### **LABORATOIRE D'ETUDES MULTIDISCIPLINAIRES EN GESTION DE PROJET (LEMGP)**

La programmation scientifique du Laboratoire d'études multidisciplinaires en gestion de projet porte sur les organisations en tant que systèmes adaptatifs complexes.

Trois volets permettent de structurer les activités de recherche :

- une recherche fondamentale permettant de faire avancer les connaissances sur la conduite du changement dans les organisations;

- des activités de liaison et de transfert de savoirs en conduite du changement dans les organisations, et ce, avec des partenaires publics et privés;
- fournir un contexte scientifique stimulant aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs.

Ce laboratoire permet des avancements sur divers plans. Tout d'abord en ce qui a trait à la recherche, par la structuration d'une programmation susceptible de favoriser la production scientifique. Ensuite sur le plan de l'enseignement, par l'amélioration de l'encadrement et la possibilité d'attirer de nouveaux étudiants. Puis en ce qui concerne le développement professionnel des membres, grâce à la valeur ajoutée produite par la collaboration.

Finalement, le laboratoire offre de la visibilité et de l'impact sur le milieu, en raison des activités de diffusion et des partenariats de recherche et de développement qu'il engendre.

#### **LABORATOIRE MULTI- ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES ET SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT DES NANOTECHNOLOGIES (LABORATOIRE NANO.BIO.ÉTHIQUE, OU (N.B.É.)**

La programmation scientifique du Laboratoire N.B.É. porte sur les difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies. Plus particulièrement, trois axes permettront de structurer les activités de recherche : 1- un axe permettant une meilleure compréhension des nanosciences et de la nanotechnologie; 2-un axe portant sur l'analyse et l'acceptabilité interdisciplinaire des risques, et finalement 3- un axe s'intéressant à la gouvernance des nanotechnologies. Les travaux seront réalisés en interdisciplinarité, tout en privilégiant l'approche dite de la « gouvernance réflexive ». Les étudiants de plusieurs programmes propres à l'UQAC et de certains programmes en extension bénéficieront du programme de recherche déployé dans le cadre de ce laboratoire.

#### **LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'INTELLIGENCE AMBIANTE POUR LA RECONNAISSANCE D'ACTIVITÉS (LIARA)**

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur le développement des habitats intelligents permettant de soutenir les personnes en perte d'autonomie dans l'accomplissement des activités domestiques et quotidiennes.

Plus particulièrement, la programmation scientifique est élaborée en trois volets :

- la recherche théorique permettant de faire avancer les connaissances sur la reconnaissance des activités afin de pallier à la perte d'autonomie;
- la diffusion et le transfert technologique pour aider les centres de santé et de services sociaux dans le maintien à domicile des personnes atteintes de cette maladie;
- le recrutement et l'accompagnement des étudiants de cycles supérieurs.

#### **LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS (LARIGO)**

La mise en place du LARIGO permet d'inscrire les efforts des membres dans les réflexions et critiques de la gouvernance publique et privée qui ont pris de l'ampleur au cours des dernières années, et ce, dans une perspective pluridisciplinaire. La notion de gouvernance concerne essentiellement les modes d'organisation et de régulation du « vivre ensemble » des sociétés et des individus du niveau local au niveau mondial; l'étude porte essentiellement sur la production de règles du jeu communes et des manières de le faire.

La programmation scientifique du LARIGO s'articule autour d'axes thématiques inspirés des recherches en cours des membres : les ordres sociaux, le développement durable, la gouvernance, la déontologie professionnelle des administrateurs, la rémunération, l'organisation du travail, l'intégration en emploi, l'action collective, la prise en compte des parties prenantes, les contraintes issues de la crise financière et économique actuelle et enfin les modifications réglementaires envisagées visant à la contrôler.

#### **LABORATOIRE DES MATÉRIAUX TERRESTRES (LABMATER)**

Le LabMaTer se spécialise dans l'analyse de roches et minéraux en lien avec l'origine de la croûte continentale et l'exploration des métaux, plus particulièrement l'exploration des gisements de minerais et l'étude de leur formation.

Le Laboratoire est directement impliqué dans la formation de personnel hautement qualifié. Les nouveaux étudiants peuvent ainsi acquérir les connaissances relatives à l'utilisation d'instruments de haute technologie tandis que les étudiants plus avancés sont formés afin d'être capables d'utiliser les équipements de façon autonome. Les étudiants ont ainsi le privilège de pouvoir comprendre chaque étape du processus analytique, de l'échantillon pris sur le terrain jusqu'au traitement et à la caractérisation en laboratoire.

#### **LABORATOIRE DES SCIENCES AQUATIQUES (LASA)**

Les programmes de recherche des professeurs impliqués au sein du Laboratoire des sciences aquatiques concernent des compartiments écologiques lacustres et marins qui sont interreliés favorisant la complétude des expertises des écosystèmes présents dans le milieu boréal. Ils utilisent autant les techniques traditionnelles que des approches novatrices de pointe. De plus, une grande variation dans les échelles spatiales (locale, régionale et globale) et temporelles (instantanée à plusieurs milliers d'années) est présente dans les divers axes de recherches proposés.

La programmation scientifique du LASA a pour principal objectif de comprendre la structure et le fonctionnement actuel et passé des écosystèmes aquatiques de la boréale. Elle s'articule autour de quatre axes de recherche :

- paléocéanographie et de la paléolimnologie;
- écologie benthique;
- écologie des lacs en milieu boréal et arctique;
- écologie des poissons, halieutique.

Par ailleurs, les travaux de recherche du LASA s'insèrent, entre autres, dans la programmation scientifique du Centre de recherche sur la Boréale (CRB), du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale et des regroupements stratégiques Québec-Océan et Centre d'Études nordiques financés par le Fonds de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT).

## **LABORATOIRE D'EXPERTISE EN INGÉNIERIE BIOMÉDICALES APPLIQUÉES, EN KINÉSIOLOGIE ET EN SANTÉ (LEIBAKS)**

Afin de restreindre l'utilisation et la congestion dans les hôpitaux et les services de la santé, le Laboratoire d'Expertise en Ingénierie Biomédicales Appliquées, en Kinésiologie et en Santé propose de concevoir et développer des instruments de mesures et de surveillance adaptés aux besoins spécifiques des usagers ainsi que différentes méthodes d'entraînement à domicile à l'aide d'interfaces homme-machine bioniques novatrices afin d'augmenter l'autonomie au domicile et d'améliorer les conditions de vie.

Le LEIBAKS axe principalement ses activités de recherche sur la réadaptation motrice et l'évaluation de la condition physique :

### **1. Conception d'instruments médicaux pour l'aide au diagnostic et à l'évaluation physique :**

- évaluation physique des individus à l'aide de capteurs intégrés;
- conception de capteurs et de systèmes d'analyse de mouvements;
- analyse des fonctions physiologiques;
- analyse de la biomécanique du mouvement;
- analyse de la perception des sensations chez l'être humain et conception d'illusions perceptuelles.

### **2. Conception d'interfaces homme-machine bioniques et développement de méthodes d'entraînement et la réadaptation physique et motrice :**

- réadaptation et réentraînement physique à l'aide de systèmes électroniques;
- conception de mécanisme robotisé afin d'aider à la réadaptation;
- développement théorique et pratique d'algorithmes d'intelligence artificielle pour l'aide au diagnostic à domicile.

## **LABORATOIRE D'INFORMATIQUE INFORMELLE (LIF)**

Ce laboratoire propose des activités en recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques. Les programmes de recherche de ce laboratoire couvrent quatre axes bien définis :

1. la spécification, la surveillance et la synthèse automatique de contrats d'interface dans les systèmes modulaires;
2. la vérification automatique de configurations d'équipements réseau, basée sur des politiques formelles d'administration;
3. la combinatoire des mots et ses applications en théorie des automates et en géométrie discrète;
4. l'étude de l'espace des cycles dans les graphes orientés.

Le LIF s'intéresse tout autant à l'étude mathématique de problèmes informatiques fondamentaux qu'à l'application de résultats théoriques dans des systèmes concrets. Les axes de recherche promus par le laboratoire sont complémentaires, et peuvent s'appuyer sur les compétences bi-disciplinaires de ses membres fondateurs. En ce sens, la double nature de son département d'attache (informatique et mathématique) en fait un environnement tout indiqué pour qu'y prospère une recherche scientifique originale de fort calibre.

## **LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES SUR L'AFRIQUE (LÉRAA)**

L'Afrique subsaharienne fait face à de nombreux défis de développement parmi lesquels les difficultés en matière de gouvernance, la pauvreté, la vulnérabilité environnementale, la famine, les conflits armés et la marginalisation dans les échanges mondiaux. Ces défis touchent les régions africaines à des degrés différents à cause de handicaps historiques, géographiques, politiques, culturels et socioéconomiques variés. Les contraintes liées au déficit d'infrastructures adéquates, au manque de compétences qualifiées, à la gestion des ressources naturelles, à l'accès à l'éducation et la santé, à l'amélioration du cadre de vie et à l'équité sociale entre les genres, constituent des freins au développement.

La mise en place du LÉRAA est justifiée par la nécessité d'avoir un espace concret d'échanges et de collaborations entre chercheurs et intervenants sur les problématiques actuelles du développement en Afrique. Le LÉRAA alimentera les enseignements dans les programmes de doctorat, de maîtrise et de premier cycle et permettra de réaliser des activités de recherche et des publications novatrices avec une approche multidimensionnelle et multidisciplinaire.

La programmation scientifique s'articule autour de 4 axes de recherche :

1. partenariats stratégiques et développement international;
2. dynamiques spatiales et développement territorial en Afrique;
3. développement durable;
4. équité sociale en Afrique et enfin, Santé, éducation, genre et développement en Afrique.

## **LABORATOIRE DE RECHERCHES ET D'INTERVENTIONS « INCIDENTS CRITIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL » (ICMT)**

L'objectif de ce laboratoire est de développer et réaliser une programmation de recherche innovante et structurante dans le but de produire et diffuser de nouvelles connaissances en matière de gestion des incidents critiques en milieu de travail et en ce qui a trait aux impacts psychologiques engendrés par des incidents critiques dans un milieu de travail.

La programmation scientifique du laboratoire comporte deux axes :

1. la gestion liée aux incidents critiques en milieu de travail (identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail, pratique de gestion (prise en charge) lors d'un incident critique et suite à un incident critique, processus de communication lors d'un incident critique et suite à un incident critique, procédure de retour au travail suite à un incident critique et impacts organisationnels de l'incident critique (opérationnel, économique, humain);
2. les impacts psychologiques des incidents critiques en milieu de travail (mesure des impacts psychologiques suite aux incidents critiques, soutien psychologique en milieu de travail, prévention des impacts psychologiques relatifs aux incidents critiques et identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail).

Également, le laboratoire souhaite offrir aux différents milieux de travail une expertise venant de chercheurs qualifiés, qui mettront à la disposition des différents acteurs leurs connaissances relatives aux incidents critiques en milieu de travail. Ainsi, les membres réguliers de ce laboratoire sont des professeurs du Département des sciences économiques et administratives de l'UQAC et les membres associés sont des professeurs de disciplines variées (psychologie, gestion, médecine du travail, etc.) provenant de l'UQAC, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval. Des étudiants, inscrits au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat sont également impliqués dans les travaux du laboratoire.

### **LABORATOIRE D'AUTOMATISME ET D'INTERACTION 3D ET MULTIMODALE INTELLIGENTE (LAIMI)**

Le Laboratoire d'automatisme et d'interaction 3D et multimodale intelligente (LAIMI) se propose d'étudier les problèmes de l'interaction entre l'humain et la machine (IHM). Les membres de cette unité de recherche s'intéressent autant aux aspects matériels que logiciels de l'IHM. Ce faisant le laboratoire vise d'un côté à répondre aux besoins relatifs à certaines applications. Par exemple, il entend concevoir une chaussure instrumentée capable de prévenir la chute de personnes âgées par le biais de techniques d'IHM. De l'autre côté, il travaille sur l'étude de nouveaux moyens matériels capables de susciter des paradigmes d'interaction innovants entre l'homme et la machine. À ce titre, soulignons que l'un des axes de recherche du futur laboratoire portera sur la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle interface matérielle portable susceptible d'amener le pied au cœur de l'interaction avec les interfaces portables (téléphones et tablettes).

### **LABORATOIRE DE MODÉLISATION ET DIAGNOSTIC DES ÉQUIPEMENTS DES LIGNES ÉLECTRIQUES (MODELE)**

Le Laboratoire de Modélisation et Diagnostic des Équipements des Lignes Électriques (MODELE) déploie une programmation de recherche portant sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques. Les axes de recherche principaux proposés sont : d'une part la compréhension des processus qui mènent à la dégradation/vieillessement de l'isolation contenue dans l'appareillage, d'autre part le développement de nouveaux matériaux et outils pratiques d'analyses et de conception afin d'orienter les décisions et les entretiens sur une base scientifique solide. Ces études seront effectuées tout en incorporant l'influence des facteurs physiques, mécaniques et électriques qui déterminent les phénomènes associés au vieillissement/dégradation des isolants ainsi que les contraintes externes reliées à l'environnement. La création de ce laboratoire permettra de donner accès aux entreprises régionales et provinciales à des expertises et infrastructures uniques au Canada permettant l'analyse des isolants utilisés dans les appareillages de puissance (transformateurs, alternateurs, condensateurs,...), la mesure non-invasive du champ électrique, la modélisation numérique des équipements haute tension et l'analyse et le traitement de signal ainsi que des systèmes des aides à la décision par intelligence artificielle.

### **LABORATOIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE SUR LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUE (LiNumLAB)**

Le LiNumLab est un regroupement de chercheurs du Département des sciences de l'éducation s'intéressant aux problèmes liés au développement de la littératie numérique chez les jeunes. En plus de vouloir contribuer à l'avancement des connaissances liées à la littératie numérique des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes, l'équipe reconnaît le rôle primordial des enseignants dans ce domaine et s'intéresse conséquemment à la formation des futurs enseignants ainsi qu'au développement professionnel des praticiens.

Les travaux réalisés au sein du laboratoire portent sont structurés en trois axes fondamentaux qui composent un cycle itératif. L'ensemble se veut une action réfléchie favorisant un transfert immédiat d'expertises et de savoirs dans le milieu éducatif. Les axes proposés traduisent de plus la complémentarité des expertises des chercheurs, chacun nourrissant l'autre pour soutenir la transformation des pratiques dans le milieu. Les trois axes sont :

- Axe 1: Perceptions, savoirs et compétences siconomériques des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes et importance des facteurs socio-économodémographiques;
- Axe 2: Stratégies de formation initiale et continue des enseignants et du personnel scolaire facilitant le transfert rapide des informations et savoirs issus de la recherche;
- Axe 3: Pratiques éducatives et stratégies de formation des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes en matière de littératie numérique.

## **LABORATOIRE SUR LES NOUVELLES FORMES DE CONSOMMATION (LABONFC)**

Le LaboNFC est un regroupement de chercheurs du Département des sciences économiques et administratives formé des professeurs et membres réguliers Myriam Ertz (responsable du laboratoire), Damien Hallegatte et Julien Bousquet qui s'intéressent à la problématique du comportement du consommateur depuis le début de leur carrière en recherche. En plus de vouloir contribuer à l'avancement des connaissances liées aux sciences du comportement du consommateur, l'équipe reconnaît le rôle crucial des enseignements dans ce domaine. Elle s'intéresse donc tout particulièrement à la transmission des savoirs et connaissances développées au travers du laboratoire auprès des étudiants, des professeurs, ainsi qu'au développement des praticiens, et de la population en général.

### Axes de recherche

Le laboratoire concentrera ses recherches sur les problématiques identifiées préalablement en structurant ses travaux autour de trois axes de recherche : 1) Facteurs psychologiques, socio-anthropologiques, situationnels et sociodémographiques entrant en jeu dans la modélisation des formes de consommation des consommateurs, à travers différents types de consommation; 2) Modèles, stratégies, innovations, nouvelles technologies et pratiques d'affaires numériques émergentes nourrissant et accompagnant l'accroissement de l'étendue des nouvelles formes de consommation, et associées à la modification du comportement du consommateur; 3) Analyse de l'impact des nouvelles formes de consommation au niveau de la société et de leur contribution au bien-être social ainsi qu'à la qualité de vie des citoyens.

## **LABORATOIRE DE RECHERCHE BIOMÉCANIQUE & NEUROPHYSIOLOGIQUE EN RÉADAPTATION NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUE - LAB BIONR**

Le Lab BioNR est formé des professeurs et membres réguliers Suzy Ngomo, Rubens Alexandre da Silva Jr. et Louis-David Beaulieu du Département des sciences de la santé. L'équipe s'intéresse aux déficiences affectant les systèmes neuro-musculo-squelettique causant des incapacités physiques et fonctionnelles significatives dans la réalisation de tâches au quotidien et dans la société. Pour ce faire, le Lab BioNR a pour mission principale de contribuer au développement et à la diffusion des connaissances dans le domaine de la réadaptation physique et fonctionnelle chez des personnes avec troubles neuro-musculo-squelettiques, et ce, en utilisant des technologies neurophysiologiques et biomécaniques.

Les travaux du laboratoire s'articulent autour de 3 axes de recherche : 1) Douleur et contrôle sensorimoteur; 2) Neurostimulation non invasive; et 3) Vieillesse et prévention des chutes. L'équipe de recherche est déjà active, œuvrant dans plus de 7 projets de recherche impliquant une quinzaine d'étudiants de 1er, 2e et 3e cycle en physiothérapie, en sciences biomédicales et en ingénierie. Les infrastructures requises pour le fonctionnement du laboratoire consistent en un local d'expérimentation pour l'installation des équipements de recherche et divers équipements de recherche acquis et à venir par les membres réguliers.

## *Revue scientifique*

---

UQAC

### REVUE ORGANISATION ET TERRITOIRES

La revue *Organisation et Territoires* est une revue québécoise de vulgarisation scientifique en sciences de l'organisation et une publication conjointe du Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Institut d'entrepreneuriat de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. C'est une revue de réflexion et d'action sur la gestion des organisations principalement québécoises et canadiennes.

## *Centre d'exposition*

---

UQAC

### GALERIE « L'ŒUVRE DE L'AUTRE »

La Galerie, « L'Œuvre de l'Autre », est la galerie d'art de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle accueille des projets de recherche artistique de l'UQAC et de chercheurs créateurs de renom depuis 1987. Elle est hébergée au Pavillon des Arts. Elle bénéficie d'une renommée enviable dans le milieu régional et le monde artistique québécois. « L'Œuvre de l'Autre » permet l'expérimentation d'événements artistiques regroupant plusieurs disciplines et favorise la création de liens étroits entre la théorie et la pratique, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'interdisciplinarité en arts. Elle accueille des activités de présentation, d'interprétation et de diffusion.

## *Regroupement interuniversitaire*

---

UQAC

### CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA FORMATION ET LA PROFESSION ENSEIGNANTE (CRIFPE-UQAC)

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) a connu depuis sa fondation en 1993 un développement remarquable et représente aujourd'hui, en ce qui a trait aux effectifs, à la productivité et au rayonnement provincial, national et international, l'un des plus importants centres de recherche scientifique au Canada dans le champ de l'éducation et, de façon plus particulière, dans le domaine de l'enseignement et la profession enseignante.

Au Canada et au Québec, le CRIFPE est le seul centre de recherche qui se consacre exclusivement à l'étude de l'enseignement et de la profession enseignante. Centre interuniversitaire et multidisciplinaire, le CRIFPE comprend actuellement plus de 500 membres : 41 chercheurs réguliers, 49 chercheurs associés, 43 chercheurs internationaux, 427 étudiants à la maîtrise et au doctorat, 23 professionnels, techniciens, secrétaires et webmestres. Les chercheurs réguliers, associés et internationaux du CRIFPE appartiennent aux principales disciplines des sciences sociales et humaines appliquées à l'étude de l'enseignement et proviennent de quelques 32 universités.

Le CRIFPE est reconnu et soutenu par le FQRSC, de même que par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le CRIFPE a d'ailleurs été le premier lauréat en éducation de la subvention du programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH. Il s'agit de la plus importante subvention jamais décernée à un centre de recherche en éducation par le CRSH. Le 11 octobre 2005, l'Association canadienne de l'éducation a octroyé au CRIFPE le prix d'excellence Whitworth pour le meilleur centre de recherche en éducation au Canada. Il s'agit là d'une marque de reconnaissance prestigieuse qui témoigne de l'ampleur des réalisations du Centre en matière de recherche en éducation au Québec et au Canada, mais aussi sur le plan international. De plus, le 13 juin 2007, l'Association des doyennes, doyens, directeurs et directrices pour l'avancement des études et de la recherche en éducation (ADEREQ) a remis le Prix Reconnaissance pour l'année 2007 au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

La programmation scientifique du CRIFPE repose sur quatre axes :

1. la formation à l'enseignement (initiale et continue);
2. l'insertion dans la profession;
3. l'intervention éducative;
4. les professions de l'enseignement en milieu scolaire.

L'UQAC est membre partenaire de ce regroupement.

#### **CENTRE DE RECHERCHE SUR LE TEXTE ET L'IMAGINAIRE - FIGURA (ANTENNE-UQAC)**

Les travaux de Figura s'articulent autour de 3 axes de recherche : 1) Perspectives sur l'imaginaire contemporain; 2) Pratiques contemporaines de recherche et de création; et 3) Archéologie du contemporain. Les membres réguliers du Centre Figura qui proviennent de l'Université Chicoutimi élisent tous les trois ans un responsable de l'antenne. Le responsable de l'antenne pour mandat d'assurer la liaison avec le Centre et veille à la bonne marche des activités de l'antenne, il s'entoure d'un comité consultatif composé de deux membres issus de l'antenne et il fait entériner ses décisions par le Comité exécutif et scientifique du Centre.

Au cours des années, de nombreuses activités ont été organisées par les membres de l'antenne, parfois à l'UQAC, mais aussi dans d'autres institutions, lors d'évènements organisés en collaboration avec d'autres chercheurs. Plusieurs des activités qui se sont tenues à l'UQAC ont été organisées à l'initiative des étudiants des cycles supérieurs membres de Figura. Cette implication étudiante montre bien que la présence de Figura à l'UQAC permet la mise en place d'un environnement propice à la recherche et à la formation des nouveaux chercheurs.

---

### **CONSORTIUM EN EXPLORATION MINÉRALE (CONSOREM)**

Le CONSOREM est une structure de recherche appliquée portant sur les technologies de l'exploration minérale au Québec. Il regroupe des partenaires industriels, gouvernementaux et universitaires. Ses objectifs sont de travailler à la formation des personnes, de développer des technologies et des connaissances appliquées à l'exploration minérale, de développer de nouveaux modèles d'exploration et d'effectuer un transfert de connaissances vers l'industrie.

### **CONSORTIUM DE RECHERCHES AMÉRINDIENNES**

Le Consortium de recherches amérindiennes est un organisme de consultation, de réflexion et d'action, mis sur pied conjointement par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et l'Université du Québec à Chicoutimi permettant de mener à bien des projets de recherche orientés vers la culture innue et les préoccupations amérindiennes en assurant la participation du milieu autochtone à toutes les étapes de la réalisation de la recherche. Les principales thématiques de recherches se retrouvent dans le domaine de la didactique, de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie et de la santé.

### **CONSORTIUM RÉGIONAL DE RECHERCHE EN ÉDUCATION (CRRE)**

Le Consortium régional de recherche en éducation vise à consolider le développement de la recherche en éducation et à alimenter une véritable culture de type Recherche et Développement aux divers ordres d'enseignement. Le CRRE assure la réalisation d'activités de recherche dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Il favorise la réalisation en synergie (commissions scolaires, cégeps et université) de travaux centrés sur la compréhension de phénomènes et sur la résolution de problèmes éducationnels.

### **LA BOÎTE ROUGE VIF**

Organisme sans but lucratif, la Boîte Rouge Vif a pour objectif la promotion du design de création, la formation pratique des étudiants inscrits aux programmes de design de l'UQAC, le développement et le rayonnement de projets de recherche-crédation en design menés à l'UQAC et le développement d'un contexte socio-économique favorable à la création d'emplois pour les jeunes designers formés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### **CENTRE QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM (CQRDA)**

Le CQRDA est un centre de liaison et de transfert. Un de ses objectifs est la mise au point de nouvelles utilisations de l'aluminium. Les actions de liaisons y sont prioritaires : le CQRDA veut associer le potentiel des chercheurs et des centres de recherche d'établissements d'enseignement supérieur au développement industriel et favoriser la synergie chercheurs-industrie. Il veut également favoriser la dynamique existante entre les producteurs et l'industrie de la fabrication. Les activités de liaison conduisent à des transferts technologiques. Le CQRDA favorise la promotion du savoir-faire dans les domaines de l'équipement et des technologies et la formation du personnel spécialisé pour l'industrie de l'aluminium.

### **REGAL - CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM**

Le Centre de recherche sur l'aluminium - REGAL regroupe des chercheurs de l'École Polytechnique de Montréal, de l'École de technologie supérieure, de l'Université Laval, de l'Université McGill, de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université de Sherbrooke et du CÉGEP de Trois-Rivières. Le REGAL accueille environ 150 étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, une vingtaine de stagiaires postdoctoraux et professionnels de recherche. Environ 40 professeurs sont membres du Centre.

Le REGAL est financé par le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006 dans le cadre du programme Regroupements stratégiques. Le Centre est d'ailleurs la plus importante structure de recherche universitaire sur l'aluminium au Québec et au Canada. Les axes de recherche du Centre sont :

1. la production de l'aluminium;
2. les nouveaux produits à base d'aluminium et matériaux;
3. le développement et l'optimisation des procédés de fabrication, et
4. l'intégration des procédés de fabrication et de la conception des produits de base.

Les activités réalisées par les membres REGAL jouent un rôle de premier plan dans la structuration de la recherche sur l'aluminium, grâce aux retombées pour les universités et collèges, les PME, la grande entreprise et les divers acteurs socio-économiques de cette industrie.

## **PROJET BALSAC**

Les travaux reliés au Projet BALSAC ont pour but principal le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. L'objectif à long terme est de couvrir l'ensemble de la population du Québec, depuis l'origine de la colonisation (au début du 17<sup>e</sup> siècle) jusqu'aux années récentes.

Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Au nom des quatre universités partenaires, l'Université du Québec à Chicoutimi assure la gestion courante du fichier, y compris tout ce qui relève de la protection de la vie privée et de l'éthique de la recherche.

Par sa nature, le fichier BALSAC se prête à des directions ou domaines d'exploitation diversifiés, partagés entre plusieurs champs disciplinaires. Certains d'entre eux se réfèrent aux sciences sociales (incluant des disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'histoire et la démographie). Les autres relèvent de la génétique humaine et de l'épidémiologie génétique, à savoir l'étude de la structure des populations, et tout particulièrement de ses conséquences sur les maladies héréditaires.

## **CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE (CEE) DE L'UQAC**

Le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès de tout le personnel de l'Université du Québec (cadres, professionnels, professeurs, personnel de soutien, chargé de cours), des étudiants et des diplômés de l'UQAC. De plus, le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir et soutenir les activités de développement entrepreneuriales au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour réaliser sa mission, il s'est doté de quatre axes d'intervention : promotion et sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation et encadrement en création en démarrage d'entreprises, développement des activités de recherche et d'interventions pratiques, développement de projets à caractères entrepreneurial et international à partir de stages internationaux.

## **CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CRDT)**

Le CRDT, créé en 2002, regroupe une quarantaine de chercheurs dans ses quatre universités constituantes, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Rimouski, cette dernière étant l'établissement de rattachement. Le CRDT étend aussi son réseau à l'extérieur du Québec par la participation d'une dizaine de chercheurs provenant d'ailleurs au Canada et de l'étranger.

Le CRDT anime trois axes principaux de recherche, qui comprennent eux-mêmes quelques thèmes de développement. L'axe 1 s'intitule «Recompositions socioterritoriales et développement durable» et s'intéresse aux thèmes des recompositions et des formes sociospatiales, aux rapports urbains ruraux et au développement territorial et à l'environnement. L'axe 2, «Dynamiques socio-productives et ancrage territorial», touche les systèmes productifs territoriaux, l'économie matérielle et l'innovation, ainsi que les dynamiques socioculturelles ou associatives et l'innovation. L'axe 3, appelé « Gouvernance, territoires et politiques publiques », aborde la gouvernance et la participation citoyenne, les politiques publiques de développement local, régional et territorial et d'aménagement des territoires, et les institutions et dispositifs d'intégration territoriale. Enfin, un chantier transversal traitant des outils méthodologiques du développement territorial recoupe ces trois axes de recherche.

## **GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (GRH)**

Depuis sa création, le Groupe de recherche sur l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est intéressé à de multiples projets, dont l'étude des communautés montagnaises et villageoises. Par le biais d'un matériau privilégié, le récit de vie, divers documents ont été recueillis et publiés. Ils s'inscrivent dans une réflexion élargie, qui porte sur les dynamiques culturelles et les questions autochtones.

2018/09/28

**PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
2017-2018**

# **PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** **(2017-2018)**

## **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

---

**Mise en œuvre des mesures dans le  
cadre du Plan d'action pour la réussite  
en éducation et en enseignement  
supérieur du Gouvernement du Québec**

# UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 1		Soutien technopédagogique aux étudiants et aux professeurs			
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2017-2018	Dépenses 2017-2018
1	Mise en place d'un service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création : Axe technopédagogue	Offrir aux professeurs un support en technopédagogie visant l'accroissement de l'utilisation des TIC dans l'enseignement	Consolider l'embauche à long terme d'un spécialiste en technopédagogie par la création d'un poste régulier	112 000 \$	64 330 \$
2	Développer des formations relatives aux compétences informationnelles pour les étudiants de premier cycle	Maximiser les chances de réussite scolaire des étudiants et préparer ces derniers au marché du travail	Préparation et dispensation de formations aux étudiants de premier cycle	30 600 \$	0 \$
3	Développer des formations relatives aux compétences informationnelles pour les étudiants de cycles supérieurs	Améliorer la compréhension des étudiants à évaluer, gérer et classer l'information dont ils ont besoin afin de réaliser un mémoire ou une thèse	Préparation et dispensation de formations aux étudiants de cycles supérieurs	15 300 \$	0 \$

# UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 2 Maintien des collections des bibliothèques					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2017-2018	Dépenses 2017-2018
4	Maintenir les collections de la bibliothèque	Offrir à la communauté universitaire des volumes et périodiques à la fine pointe de l'évolution des sociétés et des avancements scientifiques	Acquérir et renouveler des volumes et périodiques	245 000 \$	295 823 \$

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 3 Réussite des étudiants ayant des besoins particuliers					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2017-2018	Dépenses 2017-2018
5	Assurer le développement du Centre de communication orale destinés aux étudiants ayant des besoins en français	Permettre aux étudiants ayant des besoins particuliers tant au niveau de l'acquisition de connaissances en français pour la passation du TECFÉE qu'au niveau du développement et de la consolidation des compétences générale en français	Supporter financièrement les diverses interventions effectuées annuellement par les collaborateurs du Centre – étudiants, professeurs, chargés de cours	155 000 \$	160 103 \$
6	Soutenir les départements dans l'atteinte de la réussite étudiante par le biais de diverses mesures d'encadrement	Soutenir la réussite étudiante en augmentant la persévérance scolaire et l'accès aux diplômes	Embauche d'aides pédagogiques, bourses aux étudiants, participation d'étudiants à des colloques et présentations scientifiques dans le cadre de leur formation, supporter l'étude de cas pratique en groupe, rédaction de guides destinés aux étudiants, soutien et accompagnement aux étudiants dans le cadre d'activités de formation particulières, etc.	100 000 \$	83 736 \$

# UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 4 FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS					
MESURE 1 Mieux structurer nos actions visant le recrutement et la rétention des étudiants internationaux					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2017-2018	Dépenses 2017-2018
7	Diversification de la stratégie de recrutement international	Diversifier le bassin de recrutement à l'international	Missions de recrutement ciblées, développement et/ou consolidation de partenariats, accompagnement des étudiants dans le processus d'admission et d'inscription, etc.	340 600 \$	306 297 \$
TOTAL				998 500 \$	910 289 \$

**RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

- *Plan stratégique 2013-2018*
- *Plans d'action transitoire 2017-2018 – suivi au 1<sup>er</sup> juin 2018*

**PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018 DE L'UQAC**



Plan stratégique >>> 2013  
2018  
UQAC

 **03**

Mot  
du recteur

 **04**

Notre mission  
Notre vision

 **05**

Nos valeurs

 **07**

3 enjeux  
7 orientations  
24 objectifs  
44 axes d'intervention

Depuis sa création le 19 mars 1969, l'Université du Québec à Chicoutimi a connu une progression remarquable tant du point de vue de son effectif étudiant que de ses programmes de formation et de recherche ainsi que de ses infrastructures.

Quarante-cinq ans plus tard, nous sommes à même de mesurer et d'apprécier tout le travail accompli et qui fait en sorte que l'UQAC est devenue « Une grande Université à taille humaine ». Tout ce chemin parcouru est intimement lié au dévouement et à l'engagement de la communauté dans le développement de son Université.

Mais la notoriété d'un établissement d'enseignement qui se définit souvent par la réputation de ses acteurs, la justesse de ses interventions et la générosité de ses engagements demeure très fragile.

Nous faisons partie d'une communauté scientifique qui n'a pas de frontières et dont les enseignements progressent souvent plus rapidement que l'information elle-même. La technologie et l'apprentissage partagent désormais le même espace et les moyens dépassent plus souvent qu'autrement la méthode.

L'UQAC se doit donc de demeurer bien au fait des réalités et des défis sociaux, scientifiques et culturels contemporains, en s'assurant que son développement se fasse dans le respect de sa mission et de ses valeurs.



Martin Gauthier, recteur

C'est dans cet esprit que nous avons tous ensemble contribué à la rédaction du Plan stratégique 2013-2018. Il est le résultat d'une réflexion collective et il est maintenant de notre responsabilité de lui donner vie et de faire en sorte qu'il inspire toute la communauté dans son quotidien.

Cette démarche invite donc toute la communauté à une ouverture au changement, nous interpelle sur nos modèles de gestion et l'amélioration de nos compétences et nous convie à un partage de nos ressources.

Nous devons également demeurer à l'écoute de ceux qui nous ont accompagnés tout au long de notre histoire, accueillir avec intérêt ceux qui désirent faire partie de notre communauté et nous ouvrir à ceux qui choisiront notre Université pour apprendre, découvrir et s'engager.



Pavillon principal et Pavillon Alphonse-Desjardins

## Notre mission

- Générer, préserver, transférer et diffuser le savoir.
- Exercer la pensée critique fondée sur l'expertise scientifique et protéger la liberté de créer, de penser et de publier.
- Participer au développement socioéconomique, scientifique, culturel et artistique de la région et de la société en général à l'échelle mondiale.
- Contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

## Notre vision

- Une grande Université à taille humaine.
- Un espace ouvert sur le monde.
- Un environnement où chacun peut s'épanouir selon ses convictions, pour le bien de la société et au service de la science, de la culture et du développement durable.

# Nos valeurs

Un plan stratégique n'est ni une description de ce que nous sommes, ni un bilan du travail que nous accomplissons. C'est une orientation convaincue et rassembleuse vers un bien commun, l'autoportrait collectif de ce que nous voulons être dans cinq ans. Notre Plan stratégique 2013-2018 s'articule autour de quatre valeurs : reconnaissance, équilibre, créativité et engagement.

## Reconnaissance

– reconnaître et être reconnu

Loin des dogmatismes et des simplifications, l'université vit de la pluralité et de la complexité des regards sur le monde. Il est alors essentiel que chacun soit en mesure de comprendre la perspective de l'autre, de voir sa situation avec ses yeux : de reconnaître son travail, l'importance qu'il lui accorde, le sens qu'il lui donne. Qu'il s'agisse de reconnaître les professeurs et les chargés de cours comme les héritiers d'un savoir scientifique, culturel, artistique et démocratique qu'ils transmettent et font évoluer, de reconnaître les étudiants comme des personnes à la recherche d'un mieux-être leur permettant de se réaliser personnellement, professionnellement et socialement ou de reconnaître les employés de l'Université comme des participants dévoués et indispensables à la mission de l'UQAC, tous les membres de notre communauté doivent avoir le souci de saisir le point de vue d'autrui, pour ensuite mieux être reconnu par lui.

## Équilibre

– un art de vivre nos diversités

Dans un milieu qui se distingue par la diversité de ses intérêts, de ses défis et de ses pratiques, où chaque vertu peut basculer dans son contraire, l'équilibre s'avère une valeur essentielle à l'épanouissement de chacun. Tous les membres de notre communauté doivent avoir à cœur de maintenir un sain équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Les professeurs doivent trouver un équilibre adéquat entre les trois aspects de leur tâche. En tant qu'établissement universitaire, enfin, nous devons viser un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre les sciences exactes et les sciences humaines, entre un savoir aux impacts concrets et immédiats et un savoir qui décrypte, explore, interroge ou réinvente le monde où nous vivons.

## Créativité

– des mondes à (ré)inventer

En plus d'hériter d'un savoir qu'elle doit transmettre, l'université est également le lieu par excellence où ce savoir s'enrichit, se développe, se renouvelle, se remet en question. Il importe donc de reconnaître et de valoriser la créativité, les ressources imaginatives et les capacités d'innovation pour la bonification de l'enseignement, l'avancement de la recherche et l'amélioration de notre milieu et de nos conditions de travail.

## Engagement

– le savoir comme culture

L'université n'est pas une tour d'ivoire. Toutes les formes du savoir, des plus concrètes aux plus abstraites, sont des manières pour l'être humain de s'adapter au monde dans lequel il vit et de se le représenter, dans toutes ses dimensions, pour mieux le comprendre et le transformer. Tout savoir est culture, au sens le plus profond et le plus noble du terme. Chaque employé de l'UQAC doit donc être conscient et convaincu de la portée sociale et culturelle de ses gestes et de ses paroles, de sa participation essentielle à la vie et à l'avenir d'une société qui ne se limitera jamais à sa seule dimension économique.

**« Être authentique,  
c'est être conforme à l'idée  
qu'on a toujours rêvée de soi. »**

Pedro Almodovar



**3**  
enjeux

**7**  
orientations

**24**  
objectifs

**44**  
axes d'intervention

**Enjeu n° 1 .....9**

- Orientation 1 .....10
- Orientation 2 .....11
- Orientation 3 .....12

**Enjeu n° 2 .....15**

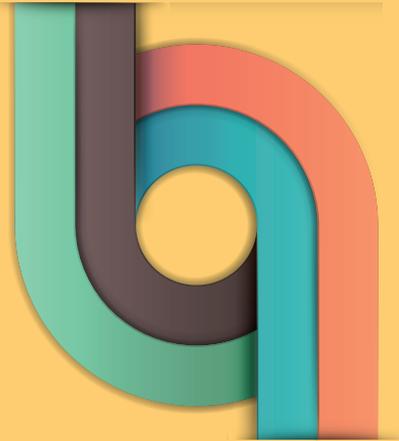
- Orientation 4 .....16
- Orientation 5 .....17

**Enjeu n° 3 .....19**

- Orientation 6 .....20
- Orientation 7 .....21



# Enjeu



01  
▼

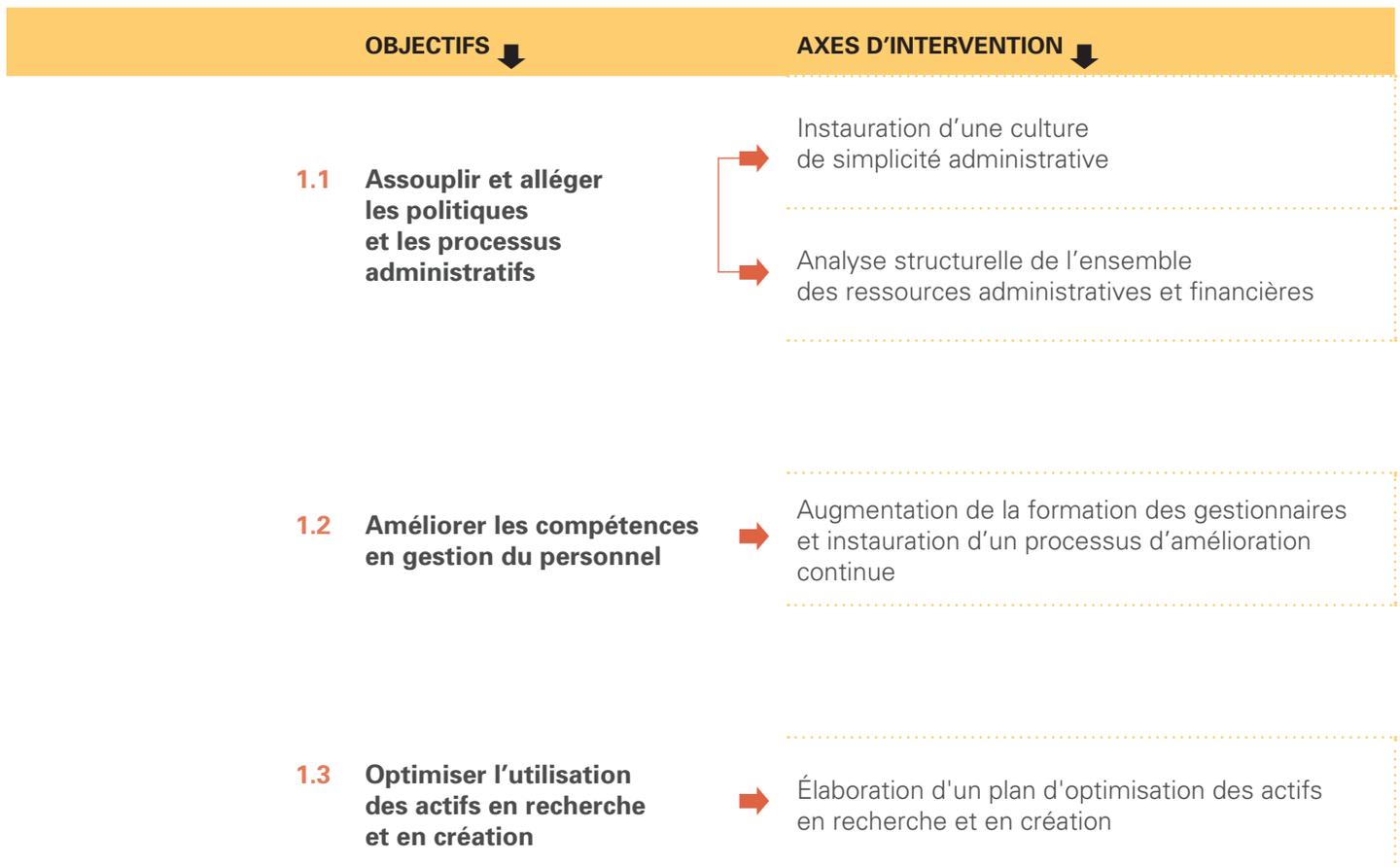
## Poursuivre le développement de l'UQAC

- Orientation 1 .....10
- Orientation 2 .....11
- Orientation 3 .....12



# ORIENTATION 1

## Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université



## ORIENTATION 2

### Élargissement du bassin de recrutement

#### OBJECTIFS ↓

#### AXES D'INTERVENTION ↓

#### 2.1 Augmenter l'effectif étudiant et en améliorer la rétention

- Élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure
- Mise en place de formations hybrides tout en maintenant une proximité avec l'étudiant
- Augmentation de la mobilité entrante
- Soutien à la mobilité sortante
- Actualisation de la stratégie de développement à l'international
- Adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents
- Élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université
- Augmentation de la diplomation

#### 2.2 Augmenter le financement accordé aux étudiants de cycles supérieurs

- Élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs



## ORIENTATION 3

Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
<b>3.1</b> <b>Consolider et renforcer les créneaux d'excellence existants</b>	→ Veille stratégique des opportunités de consolidation et de développement des créneaux d'excellence existants
<b>3.2</b> <b>Soutenir les domaines de recherche et de création émergents en s'inspirant de la réalité régionale et des particularités de l'UQAC</b>	→ Élaboration d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « bois et son cycle de vie complet » positionnant l'UQAC comme un leader → Mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « qualité et saines habitudes de vie » positionnant l'UQAC comme un leader → Mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « agriculture nordique » positionnant l'UQAC comme un leader
<b>3.3</b> <b>Valoriser et développer la recherche et la création des secteurs des arts et des humanités</b>	→ Élaboration d'une stratégie de valorisation et de développement


**OBJECTIFS** ↓

**AXES D'INTERVENTION** ↓

**3.4 Encourager le partage des connaissances, la diffusion artistique et le transfert scientifique et technologique vers des organisations externes**

→ Élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création

**3.5 Planifier la relève en recherche et en création**

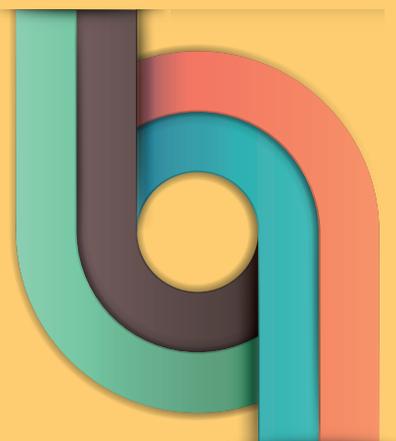
→ Élaboration de plans d'action pour la relève

**3.6 Améliorer le soutien à la recherche et à la création**

→ Création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création



# Enjeu



02  
▼

Favoriser  
une meilleure cohésion  
dans la communauté  
universitaire et l'intégration  
de l'UQAC à son milieu

- Orientation 4 .....16
- Orientation 5 .....17

# 02 Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu

## ORIENTATION 4 Collaboration accrue entre les membres de la communauté universitaire

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
<b>4.1 Améliorer le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaire</li><li>Mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire</li><li>Développement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire</li></ul>
<b>4.2 Mobiliser la communauté universitaire autour de thèmes porteurs et communs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Élaboration d'une stratégie de développement durable</li><li>Élaboration d'une stratégie de qualité et de saines habitudes de vie</li></ul>
<b>4.3 Améliorer la circulation et l'échange de l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information</li></ul>
<b>4.4 Valoriser une relation harmonieuse dans un milieu d'études et de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Adoption d'un « Guide de civilité »</li><li>Renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement</li></ul>

## 02 Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu

### ORIENTATION 5 Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance

#### OBJECTIFS ↓

**5.1 Améliorer l'intégration de l'UQAC dans son milieu d'appartenance, favoriser les collaborations et renforcer sa présence sur le territoire**

**5.2 Améliorer l'image et la notoriété de l'UQAC**

#### AXES D'INTERVENTION ↓

Élaboration d'une stratégie de promotion du concept de « ville universitaire »

Développement des collaborations avec les communautés des Premières Nations

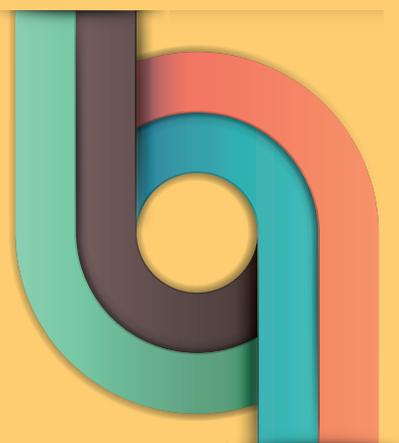
Valorisation de la présence des membres de la communauté à des comités externes

Élaboration d'une stratégie de visibilité

Valorisation des partenariats chercheurs et créateurs / organisations afin de mieux promouvoir l'UQAC



# Enjeu



**03**  
▼

Adopter  
une vision novatrice  
de l'enseignement,  
de la recherche  
et de la création

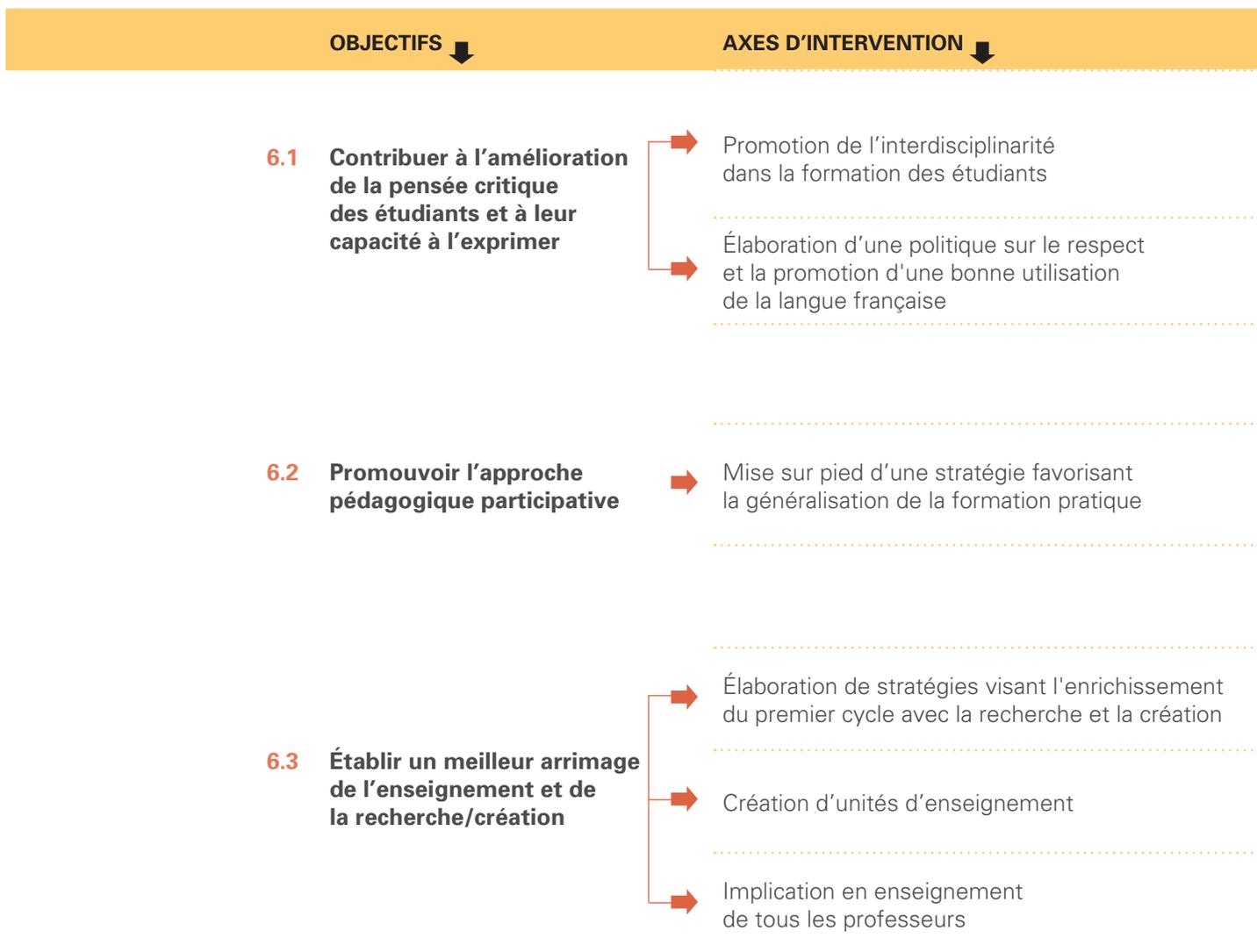
- Orientation 6 .....20
- Orientation 7 .....21

# 03

Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création

## ORIENTATION 6

### Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création



## 03 Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création

### ORIENTATION 7 Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant

#### OBJECTIFS ↓

#### AXES D'INTERVENTION ↓

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>7.1 Mettre des services de pédagogie universitaire à la disposition du corps enseignant</b></p>   | <p>➔ Mise sur pied d'une structure de services de pédagogie universitaire</p>  |
| <p><b>7.2 Reconnaître l'enseignement</b></p>  | <p>➔ Élaboration de divers moyens visant la reconnaissance de l'enseignement</p>   |
| <p><b>7.3 Améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies et aux outils pédagogiques de nouvelle génération pour le corps enseignant</b></p> | <p>➔ Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement</p>   |
| <p><b>7.4 Améliorer les compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants</b></p>   | <p>➔ Intégration et consolidation d'un programme de formation et d'accès aux compétences informationnelles à tous les cycles</p> |

### **Remerciements**

Par l'originalité de son processus de consultation interne et le nombre de personnes qui ont œuvré à le façonner, le Plan stratégique 2013-2018 est le fruit d'un travail collectif sans précédent à l'Université du Québec à Chicoutimi. Aux membres du Conseil d'administration, du comité Central, des trois comités de travail que sont le comité Enseignement, le comité Recherche et le comité Vie universitaire, **MERCI.**

Aux 360 personnes de la communauté universitaire (étudiants, employés, départements, services, associations, syndicats) qui ont été consultées et dont l'apport inestimable a enrichi notre réflexion, **MERCI.**

Aux partenaires externes qui ont pris le temps de nous livrer leurs commentaires et avec qui nous avons échangé sur nos enjeux mais aussi sur nos espoirs, **MERCI.**

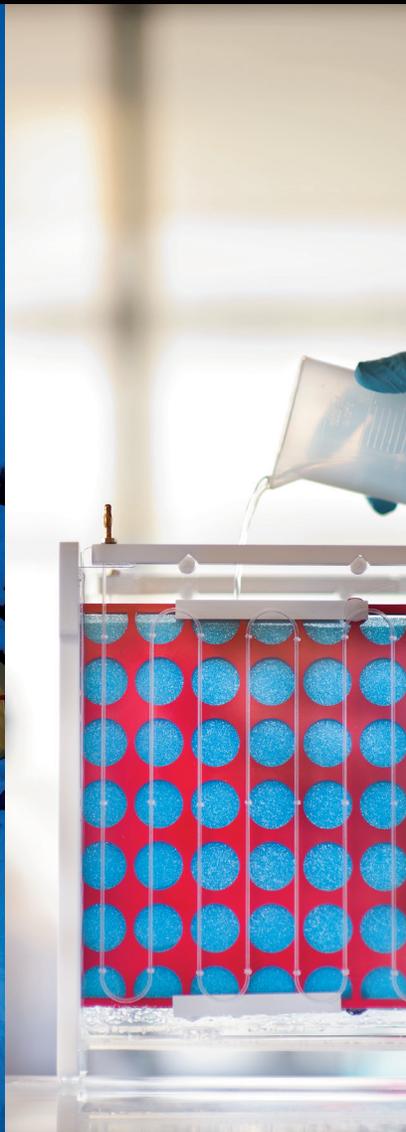
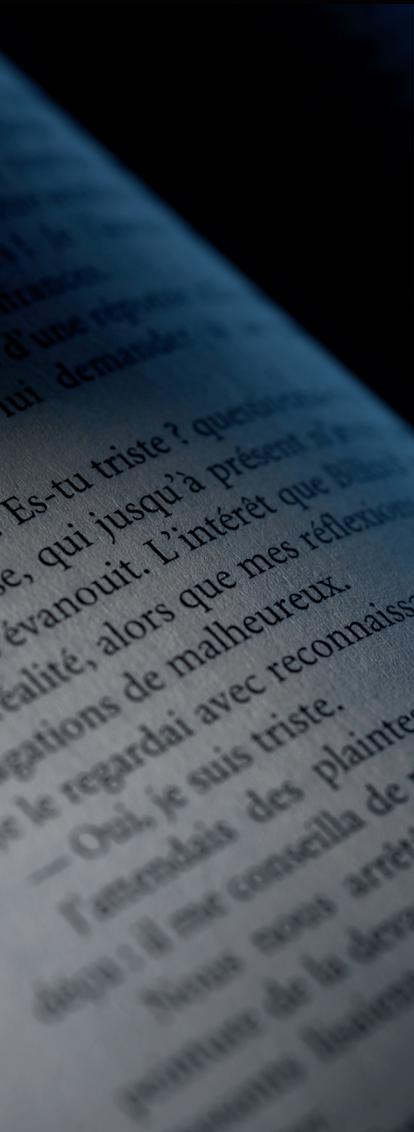
À chacun de vous qui transformerez ce plan en réalisations, au nom de toute la communauté universitaire, **MERCI.**

Publication  
**Bureau des affaires publiques**  
**Septembre 2013**

Photographies  
**Guylain Doyle**

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.





Université du Québec à Chicoutimi • 555, boulevard de l'Université • Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 CANADA

**PLANS D’ACTION TRANSITOIRE 2017-2018 – SUIVI AU 1<sup>er</sup> JUIN 2018**

---

# **PLAN D'ACTION TRANSITOIRE 2017-2018**

**Suivi au 1<sup>er</sup> juin 2018**

**UQAC**  
Université du Québec  
à Chicoutimi

# PRÉAMBULE

---

Dès son entrée en fonction, la nouvelle rectrice, Mme Nicole Bouchard, s'est attaquée à la constitution d'une équipe de gestion plaçant au centre de ses actions la communication, la transparence et la cohérence. Afin de mettre de l'avant ces valeurs, la rectrice a lancé les travaux menant à la production d'un nouveau plan stratégique, devant succéder à celui établi pour la période 2013-2018.

Le nouveau plan devant entrer en vigueur en janvier 2019, il importait d'orienter déjà les actions dans le sens voulu par la nouvelle direction de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est pourquoi un plan d'action transitoire (entre les plans d'action de la planification 2013-2018, et ceux qui seront lancés avec la nouvelle planification stratégique de janvier 2019) a été mis en place afin d'orienter le travail de priorisation et de décision. Vous retrouverez ce plan d'action transitoire dans les pages suivantes.

Le plan d'action transitoire se veut un guide permettant à l'équipe d'amorcer les changements en cours. Il a été conçu à partir des orientations présentées par la rectrice lors de son discours à la communauté du 5 mai 2017. Il a fait l'objet d'un suivi régulier au cours de l'année 2017-2018, et il en sera ainsi jusqu'à la mise en œuvre des plans d'action de la planification stratégique 2019-2023. Vous retrouverez également ce suivi, en date du 1<sup>er</sup> juin 2018, donc une année après le lancement du plan d'action transitoire, dans les pages suivantes.

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>UNE COMMUNICATION EFFICACE</b>	Organiser les rencontres de cadres - Plages horaires dédiées dans le calendrier de l'ensemble des cadres	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	COMPLÉTÉ	100 %	Rencontres planifiées	
	Mettre en place un agenda standardisé	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	COMPLÉTÉ	100 %	Nombre de rencontres par gestionnaire	
	Identifier des dossiers organisationnels stratégiques - Tables intersectorielles stratégiques	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	AVRIL 2018	100 %	Liste des dossiers identifiés	
	Table intersectorielle - Stages en sciences infirmières	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	COMPLÉTÉ	100 %	Modalité d'octroi des stages et élimination des monitrices	2018-06-12: Article 39 réglé (convention collective des chargés de cours).
	Table intersectorielle - Gestion des activités d'enseignement	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	DÉCEMBRE 2018	33 %	Élimination des activités excédentaires non justifiées par le déploiement des programmes.	2018-06-12: 2 départements débutés - Département des sciences appliquées et Département des sciences sociales et humaines; troisième département à venir.
	Dossier relocalisation de l'École NAD	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Vice-rectorat aux ressources	JANVIER 2019	75 %	Avoir autorisation du MEES	2018-06-12: Lettre d'acceptation reçue, signature d'un bail à venir (Pôle numérique), montage financier à compléter.
	E-CAMPUS	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Vice-rectorat aux ressources	DÉCEMBRE 2018	50 %	Évaluation cahier des charges	2018-06-12: Travaux provinciaux. Nous siégeons à des tables
	Intégration du Centre des savoirs sur mesure (CESAM) et de l'École de langue française et de culture québécoise (ÉLFCQ)	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Vice-rectorat aux ressources	SEPTEMBRE 2018	70 %	Deux entités intégrées	2018-06-12: Gestionnaires rencontrés - annonce aux équipes. Autres transferts à venir. Vérifier possibilité de partenariat externe
	Obtenir un plan intégré pour l'attribution des dégrèvements	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	DÉCEMBRE 2018	10 %	Plan déposé	2018-06-12: Projet débuté par le doyen de la recherche et de la création.
	Calendrier universitaire	Comité de direction	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Décanat des affaires départementales	SEPTEMBRE 2018	0 %	Règles claires pour établir le calendrier universitaire	2018-06-12: Projet transféré au Décanat des affaires départementales.
Mettre en œuvre le plan de communication de l'organisation	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	SEPTEMBRE 2018	100 %	% de réalisation du plan de communication	2018-04-11: Plan bâti, présenté et adopté. Tournées équipes et départements réalisées. Rencontre avec le Décanat de la recherche réalisée. La prochaine étape est reportée à l'implantation du plan stratégique 2018-2023.	

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>UNE COMMUNICATION EFFICACE (suite)</b>	Mettre en place des stratégies de communication efficaces des décisions prises par le Comité de direction et le Conseil d'administration	Régie Vice-recteurs	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Service des communications et des relations publiques	COMPLÉTÉ	100 %	Processus mis en place au Comité de direction et au Conseil d'administration	
	Créer ou réactiver des tables de travail intersyndicales	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	COMPLÉTÉ	100 %	Calendrier des rencontres	
			Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources humaines	SEPTEMBRE 2018	15 %	Révision des protocoles d'entente	2018-04-17: Association du personnel administratif + Cadres + plans d'actions. 2018-06-12: Rencontres avec firmes. 3 rencontres avec association des cadres et une rencontre avec l'association du personnel administratif (APA).
	Au besoin, mettre en place des rencontres de la rectrice avec la communauté	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	AVRIL 2019	66 %	3 rencontres	Avril 2018: Premières rencontres effectuées en mars 2018.
	Mettre en place un processus permettant de consulter (au besoin) la communauté sur les sujets stratégiques - SONDAGES	Régie Vice-recteurs	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et Secrétariat général	Service des communications et des relations publiques	COMPLÉTÉ	100 %	Processus en place avec outil	2018-04-11: Outil trouvé (MENTIMETER). Premier questionnaire lancé au mois d'avril.
Effectuer des sondages de satisfaction des membres de la communauté au moins sur les sujets suivants : La transparence dans les communications Les événements "reconnaissance" La transparence dans le processus budgétaire	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et Secrétariat général	Service des communications et des relations publiques	DÉCEMBRE 2018	50 %	Sondages réalisés	2018-04-11: Les sondages et autres mesures d'évaluation du climat de travail sont réalisés en fonction des événements qui surviennent. Il n'y a pas de calendrier préétabli.	
<b>LA RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS</b>	Identifier des activités et événements essentiels à la reconnaissance (collation des grades, fêtes des retraités, lancement de nouveaux programmes, etc.)	Comité de direction	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et Secrétariat général	Service des communications et des relations publiques	COMPLÉTÉ	100 %	Activités identifiées	Liste fournie à la coordonnatrice exécutive au rectorat.
			Services aux étudiants	COMPLÉTÉ	100 %	Activités identifiées	2018-06-18: Activités identifiées.	
<b>L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE, LA COHÉRENCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION</b>	Informers les directions de services / Décanats / directions de départements de leurs budgets respectifs	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources financières	AOÛT 2018	100 %	Les présentations sont effectuées	2018-06-12.
	Collecter les données auprès de tous les acteurs concernés avec des outils appropriés concernant le processus budgétaire - effectuer une analyse préliminaire	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources financières	AOÛT 2019	100 %	Une première analyse est déposée au Comité de direction	2018-06-12: Pour les considérations relatives au Service des ressources financières, les fiches techniques du budget de fonctionnement ont été bonifiées de façon significative afin d'attribuer les revenus associés aux différentes unités administratives de l'Institution; les informations relatives aux espaces et aux activités d'enseignement restent à être divulguées. Les fiches techniques du budget de fonctionnement ont fait l'objet d'une présentation au Comité de direction comme premier jet; d'autres améliorations sont à venir.

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE, LA COHÉRENCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION (suite)	Table intersectorielle sur la nouvelle politique de financement	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	DÉCEMBRE 2019	25 %	Processus mis en place	2018-06-12: Intégration des nouvelles politiques de financement; voir ce qu'il y a à faire pour intégrer ces changements. Un rendez-vous est prévu début automne 2018.
	Doter le Conseil d'administration d'outils de gouvernance pour assumer pleinement son rôle	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	JUIN 2018	0 %	Transparence et prises de décision	
	Revoir les processus de gestion des opérations financières du Bureau de l'international (BDI) et réviser les politiques touchant la gestion financière du BDI	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Bureau de l'international	DÉCEMBRE 2018	20 %	Procédures touchant la gestion financière du BDI adoptées	2018-06-12: La procédure relative à l'utilisation du Fonds international (FI) est suspendue; Il faudra aussi revoir la Procédure relative à la réalisation de projets ou d'accords de coopération internationale et la Procédure relative à la délocalisation de programmes d'enseignement de l'UQAC à l'étranger.
			Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources financières	Date à déterminer	90 %	Un rapport d'évaluation est soumis au Comité de direction	2018-06-12: Rapport déposé.
	Intégrer les activités financières du BDI dans le processus habituel de gestion budgétaire de l'UQAC	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources financières et Bureau de l'international	SEPTEMBRE 2018	90 %	Le budget de l'UQAC comprend une section spécifique au BDI / Transferts des sommes Fonds 3 vers Fonds fonctionnement	2018-06-12: Le budget comprend une section spécifique Bureau de l'international. Reste la répartition des sommes, l'identification des orientations/critères d'utilisation et l'intégration des autres secteurs. Il faut aussi réviser la politique relative aux fonds de l'international.
	Intégrer les activités du BDI dans la structure de fonctionnement académique de l'UQAC	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Bureau de l'international	DÉCEMBRE 2018	15 %	Procédure relative à la délocalisation de programmes d'enseignement de l'UQAC à l'étranger révisée et adoptée.	2018-06-12: On voit davantage cette action sous l'angle de l'intégration du Bureau de l'international dans la structure de fonctionnement de l'UQAC. Ex: abolition du comité de gestion de l'international, intégration sous un vice-rectorat, rôle entre le Décanat des études et le Bureau de l'international lors de nouveaux projets de délocalisation, etc. Déjà le Bureau de l'international a proposé une nouvelle procédure au niveau de la délocalisation des programmes et de la nomination du responsable académique en impliquant la Décanat des études et le Comité de direction. Il faudra aussi revoir la procédure relative à l'utilisation du Fonds international (FI) et la procédure relative à la réalisation de projets ou d'accords de coopération internationale.
	Évaluer la capacité financière de l'UQAC en tenant compte des directives gouvernementales à cet effet	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Vice-rectorat aux ressources	SEPTEMBRE 2018	100 %	La marge de manœuvre est identifiée par le Comité de direction	2018-04-17: complété au 2/3. 2018-06-12: Signature chargé de cours pour les deux conventions.
	Mettre en place des tables de travail avec chacun des groupes concernés	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	COMPLÉTÉ	100 %	Tables formées	Avril 2018: Chargé de cours complété (27 mars) 100 %. Professeur en cours. Maître de français 33 %.
Vice-rectorat aux ressources			Service des ressources humaines	COMPLÉTÉ	100 %	Tables formées	2018-04-17: APA - CADRES = 100 %.	

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE, LA COHÉRENCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION (suite)</b>	Déposer un suivi périodique des négociations au Comité de direction	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	JUIN 2018	95 %	Suivi fait au Comité de direction	2018-06-12: CRT à venir le 21 juin.
			Vice-rectorat aux ressources	Service des ressources humaines	SEPTEMBRE 2018	100 %	Suivi fait au Comité de direction	2018-06-12: Suivi régulier effectué.
	Élaborer les outils de gestion prévus à cet effet en soutien au travail des programmes, des départements et autres secteurs concernés (tableaux croisés, planification budgétaire)	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	AVRIL 2019	95 %	Les outils sont disponibles et fonctionnels	Avril 2018: La ressource est désignée, le modèle de rapport établi, éprouvé par les Service des technologies de l'information (STI). Prochaine étape: demander aux départements de faire une reddition de compte au projet. Nous déploierons la base de données «Access» visant à standardiser le travail des attachés d'administration. 2018-06-12 : ajustements à apporter à l'outil de Gestion des activités d'enseignement.
				Décanat des études	SEPTEMBRE 2018	20 %	Les outils sont disponibles et fonctionnels	Avril 2018: Rencontre avec le doyen des affaires départementales pour déterminer la séquence du projet. Implantation une fois les pilotes débutés. 2018-06-12: Intégrer le projet «Transfert des Clarder en CAFF».
			Vice-rectorat aux ressources	Service des technologies de l'information	COMPLÉTÉ	100 %	Les outils sont disponibles et fonctionnels	2018-04-17: Rencontre avec le concepteur. Mise en place + base de données. 2018-06-12: complété.
				Service des immeubles et équipements	AVRIL 2019	50 %	Les outils sont disponibles et fonctionnels	2018-04-17: Lien avec les locaux (projet) fait. Outil plus performant à finaliser. 2018-06-12: Arrimage fait, notion de capacité à compléter et outils à installer.
	Faire réaliser l'analyse par le Décanat des études (DÉ) et le Décanat des affaires départementales (DAD) en fonction des documents fournis par les départements et autres secteurs concernés	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	JUILLET 2018	50 %	Un rapport d'analyse est déposé au Comité de direction	2018-06-12: Informations disponible - rapport à mettre en forme et fournir au Comité de direction.
	1- Élaborer une politique et des procédures nécessaires au processus de gestion des stages cliniques (TABLE INTERSECTORIELLE À CRÉER) 2- Faire un portrait des cliniques	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	DÉCEMBRE 2018	5 %	La politique et ses procédures pour la gestion des stages cliniques sont adoptées au CA	Avril 2018: Ouvrir le dossier, faire la vérification en fonction du règlement et des politiques des stages en enseignement.
				Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	DÉCEMBRE 2018	5 %	Portrait déposé au Comité de direction

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE, LA COHÉRENCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION (suite)</b>	Négocier avec les instances syndicales concernées pour s'ajuster à la nouvelle politique et aux procédures adoptées	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des affaires départementales	MAI 2018	5 %	Des ententes avec les différents syndicats sont conclues en respect de la politique et des procédures en vigueur dans l'établissement	2018-06-12: Table avec les ratios à venir.
	Mettre à jour le Manuel de gestion	Rectorat	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	DÉCEMBRE 2018	50 %	Manuel accessible sur WORD PRESS	2018-06-06: Le dernier bloc de politiques sera soumis au CAD du 19 juin. La mise en ligne est prévue pour l'automne 2018.
	Révision des toutes les politiques sur le Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence et le processus de traitement des plaintes	Rectorat	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Date à obtenir	50 %	Guide pour le comité et code de bonne conduite.	2018-06-06: Un consultant a été embauché afin de produire le guide qui doit être remis au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général dans les prochains jours.
<b>LE LEADERSHIP DE L'UQAC POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE</b>	Effectuer des rencontres conjointes UQAC-UQAR pour une mutualisation des services offerts sur la Côte-Nord. Préciser le livrable.	Comité de direction	Rectorat	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	JUIN 2018	30 %	Un projet pilote pour des programmes conjoints de formation offerts sur la Côte-Nord	Avril 2018: 2 visioconférences réalisées (UQAR -UQAC). Libellé d'un projet Pôle régional.
	Développer de nouveaux programmes de formation à Sept-Îles et consolidation de l'enveloppe programmes.	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	AVRIL 2019	50 %	Programmes de la liste de Roberto Gauthier	Avril 2018: nombreuses rencontres avec le directeur du centre sur différents dossiers environ aux deux semaines; certificat psychologie du travail et des organisations Sept-Îles, Baie-Comeau et Saint-Félicien; études des admissions en cours ainsi que l'analyse financière; démarrage d'une cohorte programme en intervention communautaire et en travail social (rencontre avec le directeur du programme); dispensaire urbain (protocole d'entente signé) - Démarrage des cohortes prévu en mai 2018. 2018-06-12: Chaque programme identifié progresse.
	Effectuer des rencontres avec les différents partenaires en rapport avec zones potentielles de collaboration.	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	AVRIL 2019	25 %	CIBLE à préciser	2018-04-17: Dispensaire urbain. CISSS de la Côte-Nord. Table pénurie de main-d'œuvre. Rencontres débutées. 2018-06-12: Projet de pôle régional en enseignement supérieur axé main-d'œuvre.
	Effectuer des rencontres avec les partenaires des secteurs privés et publics.	Comité de direction	Vice-rectorat aux ressources	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	AVRIL 2019	30 %	Liste des tables sur lesquelles nous sommes présents	2018-04-17: Table ÉDUCATION et participation à l'organisme. Développement économique Côte-Nord.
	Mettre en place plusieurs comités de travail.	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	COMPLÉTÉ	100 %	Comités lancés	
	Tenir l'événement - ACFAS	Comité de direction	Rectorat	Service des communications et relations publiques	COMPLÉTÉ	100 %	La réalisation du colloque La satisfaction des participants	Avril 2018: La préparation est complétée; reste à tenir l'événement.

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS</b>	Effectuer des rencontres régulières avec les différents partenaires : Députés Villes Collèges et commissions scolaires CIUSSS	Comité de direction	Rectorat	Rectorat	COMPLÉTÉ	100 %	Resserrer les liens avec les différents partenaires	Avril 2018: Rencontres effectuées: - Députés - Villes - Collèges et commissions scolaires - CIUSSS
	Effectuer des rencontres avec différentes entreprises	Comité de direction	Direction de la planification et du développement stratégiques	Direction de la planification et du développement stratégiques	DÉCEMBRE 2018	66 %	Consolidation et développement de partenariats	Avril 2018: Rencontres effectuées: - Rio Tinto - UBISOFT - Premier Tech - Développement économique Canada
	Mettre en place un nouveau site Web comme tremplin pour la diffusion de l'ensemble des activités entre les différentes communautés et partenaires de l'UQAC.	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Service des communications et des relations publiques	MARS 2018	100 %	Le nouveau site Web est fonctionnel et le contenu est représentatif des éléments ciblés	2018-06-06: Le site Web a été lancé.
<b>LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE</b>	Mettre en place une table de travail : Décanat de la recherche et de la création (DRC) et chercheurs, pour l'élaboration et l'actualisation des politiques concernant la recherche. NOTE : le faire avec les chercheurs c'est complexe. Nous prévoyons d'abord travailler les politiques avec les agents de recherche pour ensuite faire une consultation auprès du comité conseil de la recherche.	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat de la recherche et de la création	JUIN 2019	20 %	Une politique sur la recherche et une révision des frais indirects de recherche (FIR) sont adoptées par les instances	Avril 2018: Nous avons débuté au mois de février au niveau du réseau. À l'interne au mois de mars. Nous sommes à faire des sondages relativement aux frais indirects de recherche. 2018-06-12: En phase d'analyse.
	Identifier les partenaires potentiels	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Direction de la planification et du développement stratégiques Décanat de la recherche et de la création	JUIN 2018	85 %	Liste des démarches faites	Avril 2018: Partenaires identifiés: (Hydro-Québec, Rio Tinto, CIUSS, Commissions scolaires, etc.) reste la liste à faire . 2018-06-12: Institut Nordique de Recherche en Environnement et en Santé au Travail (INREST).
<b>L'ÉVALUATION, L'ACTUALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DES PROGRAMMES</b>	Créer un comité de travail impliquant des directeurs de programmes aux prises avec un agrément	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	MAI 2018	100 %	Comité créé	Avril 2018: rencontres pendant la tournée des programmes, réflexion amorcée avec les directions de programmes concernés notamment en lien avec l'évaluation institutionnelle des programmes.
	Réviser la politique et les procédures relatives à l'évaluation des programmes. NOTE: Nous sommes à développer des outils pour l'évaluation en continue des programmes	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	SEPTEMBRE 2018	70 %	La politique et les procédures révisées sont adoptées par les instances	Avril 2018: Politique et procédure sur l'évaluation de l'enseignement, politique et procédure relatives aux mémoires, essais et thèses. Politique formation à distance (FAD). 2018-06-12: Bilan à venir.
	Former un comité de travail impliquant les directeurs de programmes concernés	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création Vice-rectorat aux ressources	Décanat des études Bureau de l'international	MARS 2018	100 %	Comité créé	2018-06-12

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
<b>L'ÉVALUATION, L'ACTUALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DES PROGRAMMES (suite)</b>	Identifier et mettre en place des moyens pour répondre à ce besoin grandissant	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	MAI 2018	95 %	Un rapport déposé au Comité de direction présente les moyens identifiés et les coûts qui y sont liés	2018-06-12: en attente Décanat des études et Décanat des affaires départementales.
			Vice-rectorat aux ressources	Bureau de l'international				
	Créer un comité de travail	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Service des technologies de l'information	COMPLÉTÉ	100 %	Comité créé	2018-04-17
	Proposer des solutions	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Service des technologies de l'information	MAI 2018	100 %	Un rapport est déposé au Comité de direction	2018-04-17: Rapport déposé. Reste à adopter la politique. 2018-06-12: Politique ajoutée.
	Débuter un projet pilote avec le programme de marketing et celui de la majeure en jeux vidéo	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat aux ressources	Service des technologies de l'information	AUTOMNE 2019	25 %	Deux cours diffusés	2018-06-12: Conception des tuiles faites et mise en place d'une salle de tournage.
	Prioriser le travail conjoint entre le DÉ et le programme concerné au doctorat en jeux vidéo et intelligence artificielle	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	SEPTEMBRE 2018	20 %	Une demande de création de programme est adoptée par la Commission de l'enseignement, de la recherche et de la création	Avril 2018: À discuter avec la rectrice. Rencontre du responsable qui est prêt à s'investir. 2018-06-12: Projet en marche.
	Finaliser dans des délais raisonnables le dossier d'autonomisation du programme de maîtrise en sciences biomédicales	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	JUIN 2018	90 %	L'autonomisation de ce programme est adoptée par la Commission de l'enseignement, de la recherche et de la création	Avril 2018: Doit passer aux instances externes. 2018-06-12: en attente.
Reprendre les travaux avec l'UQAM ou une autre université pour l'actualisation du projet de création d'un doctorat en art. NOTE: Ajout du doctorat en sciences appliquées et fondamentales ainsi que du doctorat en sciences infirmières	Régie des vice-recteurs	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	JUIN 2018	75 %	Un rapport sur l'état d'avancement de ces travaux est déposé au Comité de direction	Avril 2018: Première rencontre pour explication du dossier déjà élaboré avec le directeur du département, deuxième rencontre avec le porteur du dossier, à faire cheminer avec le doyen de l'UQAM pour la réactivation du dossier. Développement du doctorat en sciences humaines appliquées en extension avec UdeM: première rencontre avec les deux porteurs de dossiers, formation d'un comité interdisciplinaire, rencontre le 30 avril avec les responsables à l'UdeM. Doctorat en sciences infirmières avec UQO et UQTR, FODAR conjoint. Doctorat en sciences infirmières UdeS et Doctorat en santé et social avec UQ. 2018-06-12: Toujours à 75%.	

**PLAN D'ACTION TRANSITOIRE  
2017-2018**

**État d'avancement  
1<sup>er</sup> juin 2018**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Actions	Suivi au	Imputabilité	Secteur(s) responsable(s)	Échéance	Statut (%)	Indicateurs /cibles	AVANCEMENT et PROBLÈMES RENCONTRÉS
L'ÉVALUATION, L'ACTUALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DES PROGRAMMES (suite)	Mettre en place des mécanismes de cogestions TABLE INTERSECTORIELLE SUR LE RECRUTEMENT	Comité de direction	Vice-rectorat enseignement, recherche et création	Décanat des études	MARS 2018	15 %	Un document identifiant les mécanismes retenus est déposé au Comité de direction	Avril 2018: Rendez-vous des études a eu lieu sur le sujet du recrutement avec les directions de programmes. Il y a eu partage des bons coups et projection. Les Services aux étudiants étaient présents. Table à mettre en place. 2018-06-12: Table mise en place.
			Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Bureau du registraire - Bureau de l'international				
				Services aux étudiants				
				Service des communications et des relations publiques				

% RÉALISATION DU PLAN À CE JOUR	66%
% SOUHAITÉ (sept. 2017 à décembre 2018)	56%

Date début du plan	2017-09-01
Aujourd'hui	2018-06-01
Date de fin du plan	2018-12-31